



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8201^e séance

Lundi 12 mars 2018, à 11 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Van Oosterom	(Pays-Bas)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, et je lui donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je suis venu faire rapport au Conseil sur l'application de la résolution 2401 (2018), qu'il a adoptée à l'unanimité le 24 février. Ce faisant, je reste parfaitement conscient que le carnage en Syrie entre dans sa huitième année. Je voudrais, en cet anniversaire le plus sombre de tous, souligner un seul fait brutal, à savoir que 2017 a été l'année la plus meurtrière pour les enfants en Syrie depuis que le conflit y a éclaté. Je suis profondément attristé par les énormes pertes en vies humaines en Syrie et par les souffrances en cascade endurées par les Syriens. Et je suis vivement déçu par tous ceux qui, au fil des ans, par action ou par inaction, délibérément ou par indifférence, ont permis que cela ait lieu.

Ma douleur et ma frustration sont rendues plus aiguës par tout ce que je sais des Syriens. En tant que Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au lendemain de la guerre d'Iraq, j'ai été le témoin de la remarquable hospitalité démontrée par les Syriens en accueillant 1,5 million de réfugiés, non pas dans des camps mais au sein de leurs communautés partout dans le pays. La Syrie était un endroit où les réfugiés pouvaient vivre en sécurité et où ils s'attachaient à reconstruire leurs vies et à subvenir aux besoins de leurs familles. Aujourd'hui, beaucoup de ces Syriens généreux qui ont tant donné sont eux-mêmes forcés d'abandonner leurs foyers, devenant des réfugiés ou des déplacés à l'intérieur de leur propre pays. Dans les pays voisins, dont j'ai aussi été témoin de l'énorme hospitalité mais qui sont accablés par l'énormité des besoins auxquels ils doivent répondre, la majorité des réfugiés syriens vivent en dessous du seuil de pauvreté. De nombreux Syriens qui se sont aventurés plus loin encore de chez eux en quête de sûreté se sont vus refuser la porte qu'ils

avaient autrefois ouverte à d'autres. Un pays connu pour sa civilisation ancienne et un peuple connu pour sa riche diversité ont été trahis, et la Syrie saigne, de l'intérieur comme de l'extérieur. Nous devons tous avoir un seul objectif commun : mettre fin aux souffrances des Syriens et trouver un règlement politique au conflit. Et le Conseil a une responsabilité particulière à cet égard.

Je voudrais en venir maintenant à l'application de la résolution 2401 (2018) et à la question du respect de ses dispositions par toutes les parties concernées en Syrie. Je le fais tout en mettant en garde. L'ONU suit de près l'évolution de la situation, mais nous n'en n'avons pas une idée complète du fait de notre présence réduite et de l'accès limité sur le terrain. La résolution 2401 (2018) exige que toutes les parties « cessent les hostilités sans délai et s'engagent immédiatement à assurer la pleine mise en œuvre ... de façon à instaurer une pause humanitaire durable d'au moins 30 jours consécutifs sur l'ensemble du territoire syrien », tout en continuant de lutter contre Daech et les autres groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil. S'il est vrai que dans certaines régions, comme Deir el-Zor et Douma où a été décrétée une cessation des hostilités sur laquelle je reviendrai plus tard, le conflit diminue en intensité, il n'y a pas eu pour autant de cessation des hostilités. Les violences se poursuivent dans la Ghouta orientale et au-delà, notamment à Afrin, dans certaines parties d'Edleb ainsi qu'à Damas et ses banlieues. Dans la Ghouta orientale en particulier, les bombardements aériens, les tirs d'obus et les offensives terrestres se sont intensifiés depuis l'adoption de la résolution, coûtant la vie à des centaines de civils. Certains rapports estiment à plus d'un millier le nombre de victimes.

La résolution exige aussi que l'on permette « d'acheminer durablement, en toute sécurité et sans entrave l'aide humanitaire et les services connexes ». Malgré quelques livraisons effectuées par un nombre limité de convois, la fourniture de l'aide et des services humanitaires n'a été ni sûre, ni sans entrave, ni durable. La résolution demande « à toutes les parties de lever immédiatement le siège des zones peuplées, notamment dans la Ghouta orientale, à Yarmouk, à Fouaa et à Kafraya ». Aucun siège n'a été levé. La résolution exige l'évacuation sanitaire des personnes gravement malades et des blessés. À notre connaissance, aucune personne gravement malade ou blessée n'a été encore évacuée. Mais j'en reparlerai tout à l'heure, en lien avec une récente annonce. La résolution demande une nouvelle fois, « en particulier aux autorités syriennes, que toutes les parties s'acquittent sans délai des obligations que leur impose le

droit international, y compris le droit international des droits de l'homme, le cas échéant, et le droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils ». Et je rappelle à tous ceux qui sont concernés que mêmes les efforts visant à lutter contre les groupes désignés comme terroristes par le Conseil n'annulent pas ces obligations. Pourtant, nous sommes témoins de violations flagrantes, d'attaques aveugles et d'absence de protection des civils et des infrastructures civiles.

Depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018), mon Envoyé spécial Staffan de Mistura et moi-même nous sommes attachés à créer les conditions favorables à une cessation des hostilités dans la Ghouta orientale où, comme je l'ai dit au Conseil il y a deux semaines, les gens vivent l'enfer sur terre (voir S/PV.8185). Comme l'Envoyé spécial l'a dit au Conseil il y a quelques jours, la situation dans la Ghouta orientale est la plus pressante, car c'est là où nous avons clairement le plus de possibilités de soutenir en pratique la désescalade, et parce que nous avons en fait été approchés. Le 26 février, la Fédération de Russie a annoncé une pause humanitaire de cinq heures par jour dans la Ghouta orientale. J'y reviendrai à la fin de mes observations.

Le 27 février, le Président du Conseil de sécurité et moi-même avons reçu une lettre du Comité national syrien, transmettant une autre lettre de trois groupes de l'opposition armée présents dans la Ghouta orientale – Jeïch el-Islam, Feïlaq el-Rahman et Ahrar el-Cham – dans laquelle ils font part de leur volonté de « respecter pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2401 (2018) », et de chasser de la Ghouta orientale « les groupes armés que sont Hay'at Tahrir el-Cham, le Front el-Nosra et Al-Qaida et tous ceux qui leurs sont affiliés ». Ils ont également promis d'assurer l'accès humanitaire et de faciliter le travail des organismes des Nations Unies. Dès réception de la lettre, le Bureau de l'Envoyé spécial a ouvert des canaux de communication avec ces trois groupes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'enclave. Les commandants respectifs ont ensuite envoyé d'autres lettres, exprimant leur volonté de négocier avec la Fédération de Russie à Genève.

En parallèle, mon Envoyé spécial et moi-même avons pris contact avec les autorités compétentes de la Fédération de Russie. Mon équipe sur le terrain a fait de même et a également pris langue avec le Gouvernement syrien. Nous leur avons proposé les bons offices de l'ONU en vue de faciliter et d'observer toute réunion entre les représentants des groupes d'opposition armés,

le Gouvernement syrien et la Fédération de Russie. Malgré tous nos efforts, il n'a pas été possible, pendant quelques jours, d'organiser une telle réunion.

Entre-temps, le 6 mars, le Gouvernement syrien a adressé au Président du Conseil de sécurité et à moi-même une lettre dans laquelle il indiquait que la Syrie s'était félicitée de la résolution 2401 (2018), car elle

« souligne un attachement ferme à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'État syrien, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, et appelle à la mise en œuvre d'une trêve humanitaire sur l'ensemble du territoire syrien afin de permettre d'acheminer durablement, en toute sécurité et sans entrave l'aide humanitaire. »

Le même jour, mon Envoyé spécial a informé la Fédération de Russie de son intention d'inviter les trois groupes d'opposition armés à une réunion avec la Fédération de Russie à Genève trois jours plus tard. Le 7 mars, ses interlocuteurs lui ont répondu qu'ils ne pensaient pas qu'une réunion à Genève était la meilleure option et qu'ils cherchaient à nouer des contacts sur le terrain avec les groupes d'opposition armés concernés.

Pendant que ces efforts diplomatiques étaient menés, les combats se sont poursuivis. Le Gouvernement syrien et ses alliés ont intensifié les frappes aériennes et lancé une offensive terrestre, reprenant progressivement le contrôle de certaines parties de la Ghouta orientale, leur emprise passant d'environ 10 % de l'enclave le 3 mars à plus de 60 % aujourd'hui. L'offensive a eu lieu dans des zones peu peuplées au début, mais a ensuite pris pour cible les centres urbains, provoquant des déplacements massifs de population.

À la suite des efforts que je viens de décrire, il a été possible d'organiser deux réunions, les 8 et 10 mars, entre des responsables russes et Jeïch el-Islam à la périphérie de la Ghouta orientale, avec l'ONU en tant qu'observatrice. Au cours de ces réunions, des progrès ont été accomplis en ce qui concerne le retrait d'un certain nombre de membres du Front el-Nosra, ainsi que d'autres aspects, notamment la possibilité d'instaurer un cessez-le-feu et d'améliorer l'accès humanitaire. Le premier groupe de combattants du Front el-Nosra et leurs familles ont depuis été évacués de la Ghouta orientale.

Il n'a, toutefois, pas été possible de faciliter le contact entre les autorités russes et Faylak Al-Rahman. Le Groupe a insisté pour que la réunion ait lieu à Genève. La Fédération de Russie voulait, pour sa part, qu'elle se

tienne sur place. Le 10 mars, les forces gouvernementales ont intensifié leur offensive, capturant la ville de Misraba dans le cadre d'une opération visant à diviser l'enclave en trois zones distinctes. Dans la soirée du même jour, la Fédération de Russie a informé l'ONU qu'un cessez-le-feu unilatéral aurait lieu à minuit, en relation avec Jeïch el-Islam à Douma. Il a été convenu qu'une réunion serait organisée le 11 mars avec le concours de l'Organisation des Nations Unies. Ce jour-là, le cessez-le-feu entre le Gouvernement et les forces de Jeïch el-Islam étant largement respecté à Douma, la réunion a eu lieu, suivie d'une autre aujourd'hui.

À l'heure où je m'adresse au Conseil aujourd'hui, je n'ai pas encore reçu un rapport complet sur les résultats de la réunion d'aujourd'hui, mais j'ai été informé par notre personnel à Damas, au moment où j'entrais dans la salle, qu'il y avait eu des progrès en ce qui concerne les évacuations de civils et l'aide humanitaire. De plus, je prends note de la déclaration publiée aujourd'hui par Jeïch el-Islam :

« [d]ans le contexte des résolutions 2254 (2015) et 2401 (2018) du Conseil de sécurité, un accord a été conclu avec la partie russe par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies pour une évacuation sanitaire humanitaire des blessés afin qu'ils puissent se faire soigner en dehors de la Ghouta orientale. »

Nous entendons également parler de tentatives faites tant par des chefs tribaux que par la Fédération de Russie pour prendre contact avec d'autres groupes sur le terrain. Je tiens à souligner à quel point il est urgent que les évacuations médicales, la protection des civils et un accès humanitaire complet, durable et sans entrave soient assurés dans les plus brefs délais.

Entre-temps, les attaques contre d'autres parties de la Ghouta orientale se poursuivent, l'enclave étant désormais scindée en trois poches. Durant tout ce temps, les bombardements de Damas depuis la Ghouta orientale se sont poursuivis, faisant des dizaines de morts et de blessés parmi les civils, voire près d'une centaine d'après certaines informations.

Mon Envoyé spécial et moi-même avons été tenus informés à chaque étape des efforts diplomatiques, offrant notre appui et nos conseils pour assurer la mise en œuvre de la résolution, aussi bien dans la lettre que dans l'esprit. En bref, comme mon Envoyé spécial l'a dit au Conseil, nous ne ménageons aucun effort pour tenter d'amener toutes les principales parties prenantes

à la table des négociations et contribuer concrètement à trouver une solution durable pour l'application de la résolution 2401 (2018).

Alors que la situation continue d'évoluer, l'offensive turque à Afrin, menée avec des alliés des groupes d'opposition armés, s'est intensifiée par voie de frappes aériennes et d'avancées terrestres contre les combattants du Parti de l'Union démocratique et des Unités de protection du peuple, lesquels reçoivent des renforts d'éléments qui combattaient Daech dans l'est de la Syrie. Des forces favorables au Gouvernement syrien ont également été déployées à l'intérieur d'Afrin. Les combats ont provoqué d'importants déplacements de civils et auraient fait de nombreuses victimes et causé de nombreux dégâts aux infrastructures. Avec la coopération des groupes d'opposition armés syriens, les forces turques ont créé une zone dite tampon à l'intérieur du territoire syrien, qui relie les faubourgs nord d'Alep et Edleb et encercle Afrin de trois côtés. L'offensive se rapproche de plus en plus de la ville, qui compte une importante population civile.

Je voudrais maintenant en venir aux efforts que nous déployons pour faire face à la crise humanitaire. Lorsque la résolution 2401 (2018) a été adoptée, l'ONU et ses partenaires humanitaires étaient prêts à acheminer de l'aide. Des plans étaient en place pour dépêcher plusieurs convois chaque semaine aux endroits convenus, en réponse aux besoins évalués de manière indépendante. Malheureusement, les livraisons effectuées ne correspondent pas à ce qui nous avions prévu. Qu'il me soit permis de décrire ce qu'il a été possible de faire ces deux dernières semaines.

Le 1^{er} mars, les organisations humanitaires ont acheminé une aide à quelque 50 000 personnes dans les zones difficiles d'accès d'Afrin et de Tell Rifaat, au nord d'Alep. Le 4 mars, un convoi de 19 camions organisé par l'ONU, le Croissant-Rouge arabe syrien et leurs partenaires a atteint Dar el-Kabiré, dans le nord de la province de Homs, et fourni une assistance à 33 500 personnes sur les 40 250 figurant dans la demande. Toutefois, le Gouvernement syrien n'a pas permis la livraison de médicaments vitaux, comme l'insuline, ni d'articles essentiels, tels que des lampes solaires, des seringues et des balances pédiatriques.

Comme je l'ai déjà dit, dans la Ghouta orientale, la Fédération de Russie a annoncé unilatéralement une trêve humanitaire quotidienne de cinq heures, qui devait commencer le 27 février, afin d'éviter de nouvelles victimes civiles et de permettre aux civils de quitter

l'enclave. En réalité, peu d'entre eux sont partis. D'une part, les conditions de protection requises n'étaient pas réunies pour permettre leur départ volontaire. D'autre part, les groupes armés en ont empêché certains de partir.

Dans ce contexte, même si les cinq heures étaient insuffisantes pour permettre d'acheminer durablement, en toute sécurité et sans entrave l'aide humanitaire et les services, comme demandé dans la résolution, l'ONU a envoyé, le 5 mars, un convoi interinstitutions de 46 camions à Douma, dans la Ghouta orientale, avec de la nourriture pour 27 500 personnes, ainsi que des fournitures sanitaires et nutritionnelles. Ces 27 500 personnes ne représentaient toutefois qu'un tiers des bénéficiaires figurant dans la demande, tous ayant désespérément besoin d'aide. De plus, la plupart des fournitures sanitaires ont été retirées par les autorités syriennes, notamment des médicaments de base, des traitements de dialyse, et du matériel chirurgical et de traumatologie, tels que des pansements pour les brûlures et de l'adrénaline, malgré les dispositions du paragraphe 8 de la résolution 2401 (2018).

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, seul 30 % environ du matériel médical du convoi a été autorisé à passer. Le personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires accompagnant le convoi s'est, lui, vu refuser l'accès à la Ghouta orientale. La violence a rendu cette opération extrêmement périlleuse, malgré les assurances préalables fournies par les parties au conflit. L'insécurité a contraint l'équipe à interrompre malgré elle le déchargement des convois et à retourner à Damas, avec une bonne partie de l'aide alimentaire toujours dans les camions.

Le 9 mars, un convoi de 13 camions a atteint Douma, fournissant le reste de l'aide alimentaire qui n'avait pas pu être déchargé quatre jours plus tôt. Une fois encore, des bombardements ont eu lieu à proximité, malgré les assurances fournies par toutes les parties. Dans ces circonstances difficiles, je rends hommage au courage des travailleurs humanitaires qui risquent leur vie pour fournir aide et protection aux personnes dans le besoin.

Nous sommes toutefois loin de l'acheminement durable, en toute sécurité et sans entrave de l'aide humanitaire, comme l'exigent la résolution 2401 (2018) et d'autres résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ainsi, la situation humanitaire et des droits de l'homme s'aggrave de jour en jour. À Douma, les travailleurs humanitaires qui ont atteint la ville la semaine dernière ont décrit des conditions qu'ils jugent

choquantes et accablantes. La population se réfugie dans des caves surpeuplées. L'accès aux vivres, à l'eau et à l'assainissement est limité. En ce qui concerne Douma, nous tenons prêt un convoi dont j'espère qu'il sera autorisé à s'y rendre dans les jours à venir, en particulier après la tenue de la présente séance.

Comme dans toutes les situations de conflit, les besoins spécifiques des femmes ne font pas l'objet d'une attention suffisante, notamment l'accès à des espaces sûrs, aux services de santé critiques, aux médicaments et au lait maternisé pour leurs enfants. Dans la Ghouta orientale, les partenaires des services de santé qui se trouvent sur le terrain ont fait savoir que plus de 1 000 personnes doivent être évacuées d'urgence pour raisons médicales. L'ONU est prête à procéder à ces évacuations médicales, en coopération avec le Croissant-Rouge arabe syrien et d'autres partenaires. Une liste prioritaire des cas les plus urgents, principalement des enfants, a été transmise aux autorités syriennes. Je les exhorte à répondre favorablement, en espérant que la présente séance permettra de prendre immédiatement les mesures nécessaires à cet effet.

Le Croissant-Rouge arabe syrien a annoncé son intention d'envoyer un convoi humanitaire à Afrin dès que les conditions de sécurité le permettront. Une mission humanitaire des Nations Unies attend l'autorisation du Gouvernement pour se rendre immédiatement à Raqqa afin d'évaluer les conditions de sécurité et les besoins. De nouvelles allégations préoccupantes ont par ailleurs vu le jour en ce qui concerne l'utilisation de gaz chloré. Même si nous ne pouvons pas les vérifier, nous ne pouvons les ignorer. J'exhorte une fois de plus le Conseil à s'unir sur cette question.

Tout cela étant dit, j'estime qu'en dépit de toutes les difficultés, de l'absence de confiance, des soupçons mutuels et des froids calculs, il devrait être possible de mettre en œuvre la résolution 2401 (2018). Il devrait être possible de faire cesser les hostilités. Il devrait être possible d'acheminer l'aide. Il devrait être possible d'évacuer les malades et les blessés. Il devrait être possible de lever les sièges. Il devrait être possible d'accélérer le déminage humanitaire dans toute la Syrie. Il devrait également être possible de retirer les combattants terroristes désignés par le Conseil de sécurité des zones de conflit sans que soient commises des attaques massives et aveugles contre les civils et les infrastructures civiles.

Nous ne pouvons abandonner, dans l'intérêt du peuple syrien. J'appelle toutes les parties à garantir

la pleine mise en œuvre de la résolution 2401 (2018) sur l'ensemble du territoire syrien. L'ONU est prête à contribuer à tout effort déployé à cette fin. J'appelle tous les États qui ont de l'influence à l'exercer pour appuyer les efforts de l'ONU et la mise en œuvre de la résolution. J'espère que la réunion ministérielle qui doit avoir lieu cette semaine à Astana, à laquelle participeront les garants de la désescalade, permettra de rétablir concrètement les accords de désescalade et de prendre des mesures tangibles en ce qui concerne les personnes incarcérées, enlevées ou disparues. La situation dramatique que j'ai décrite – la catastrophe qui frappe tout le pays, les rivalités, le cynisme, la cruauté – fait ressortir la nécessité d'un règlement politique. Mon envoyé spécial continue d'œuvrer à la pleine mise en œuvre de la résolution 2254 (2015).

Jeudi, le conflit entrera dans sa huitième année. Je refuse d'abandonner l'espoir que la Syrie renaîtra un jour de ses cendres, une Syrie unie et démocratique qui sera capable d'éviter la fragmentation et le sectarisme et dont la souveraineté et l'intégrité territoriale seront respectées, dont le peuple pourra décider librement de son avenir et choisir ses dirigeants politiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Rappelant la dernière note 507 du Conseil de sécurité sur ses méthodes de travail (S/2017/507), j'encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres du Conseil, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je prononce la présente déclaration au nom du Koweït et de la Suède.

Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance à la demande des délégations koweïtienne et suédoise, conformément à la résolution 2401 (2018). Je remercie également le Secrétaire général, António Guterres, de sa participation à la présente séance et de son exposé sur la mise en œuvre de cette résolution.

Seize jours se sont écoulés depuis l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 2401 (2018), qui exige que toutes les parties appliquent sans délai un cessez-le-feu de 30 jours dans toute la Syrie afin que l'aide humanitaire puisse être

acheminée vers les populations dans le besoin, ainsi que la levée du siège de zones résidentielles. Nous constatons avec un profond regret que les dispositions de cette résolution ne sont toujours pas appliquées alors que les opérations militaires se poursuivent dans toute la Syrie et empêchent l'acheminement de l'aide humanitaire et médicale, en particulier dans la Ghouta orientale et expressément du fait du comportement des autorités syriennes. Cela empêche les équipes des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires de fournir une aide humanitaire en toute sécurité dans la Ghouta orientale, l'une des régions syriennes où les besoins sont les plus importants depuis le début du siège en 2013, et qui compte environ 400 000 résidents. À cet égard, nous tenons à faire les observations suivantes.

Premièrement, nous observons avec une profonde préoccupation l'incapacité de l'ONU et de ses partenaires humanitaires à pénétrer dans les zones assiégées, ainsi que les entraves et les obstacles auxquels ils se heurtent durant leurs opérations dans certaines zones. À cet égard, nous souhaitons mentionner les événements qui se sont produits à Douma, dans la Ghouta orientale, le 5 mars, journée la plus meurtrière depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018), durant laquelle au moins 100 personnes ont été tuées. Ce jour-là, les civils espéraient recevoir une aide humanitaire vitale, et nous attendions avec impatience que cette première initiative positive bénéficie à 90 000 personnes ayant besoin d'une assistance dans la Ghouta orientale.

Pendant, le nombre de bénéficiaires a diminué de plus de moitié car les autorités syriennes ont retiré des fournitures médicales nécessaires du convoi sans donner de justification claire, en dépit du fait qu'elles avaient été informées préalablement, conformément aux procédures opérationnelles permanentes, du contenu exact du convoi humanitaire. D'autre part, nous sommes profondément préoccupés par le fait que des convois gérés par l'ONU et ses partenaires ont été contraints de cesser leurs opérations avant d'avoir déchargé la totalité de leurs cargaisons du fait des bombardements aériens incessants sur Douma. Nous exigeons que les autorités syriennes autorisent immédiatement l'acheminement de deux convois par semaine dans la Ghouta orientale et vers d'autres destinations, à la demande de l'ONU. Nous appelons toutes les parties à fournir les garanties de sécurité nécessaires à ces convois et à permettre au personnel de l'ONU de les accompagner.

À cet égard, nous réaffirmons la nécessité que toutes les parties, en particulier les autorités syriennes,

honorent la responsabilité qu'elles ont de protéger tous les travailleurs humanitaires, notamment les membres d'organismes des Nations Unies et de leurs partenaires. Nous accueillons avec satisfaction l'entrée des derniers convois humanitaires affrétés par la Croix-Rouge et le Programme alimentaire mondial à Douma le 9 mars avec le reste de l'aide alimentaire. C'est la deuxième fois que des convois de cette nature ont été autorisés à entrer dans Douma en une semaine. Il faut poursuivre dans cette voie afin d'augmenter durablement le nombre de convois hebdomadaires acheminés vers la Ghouta orientale.

Deuxièmement, nous réitérons l'appel du Conseil à procéder à des évacuations médicales immédiates, sans conditions et sur la base des besoins médicaux, dès cette semaine, et nous appelons les autorités syriennes à les autoriser et à collaborer avec l'ONU et ses partenaires d'exécution à cette fin.

Troisièmement, la poursuite des combats dans la Ghouta orientale, en particulier les frappes aériennes incessantes, nous incite une fois de plus à appeler les autorités syriennes à respecter les dispositions de la résolution et le droit international afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire vers les populations qui en ont besoin. Nous estimons qu'une trêve journalière de cinq heures dans la Ghouta orientale ne permet pas de mettre en œuvre la résolution 2401 (2018).

Quatrièmement, l'ONU a confirmé que le nombre de combattants associés à des groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité dans la Ghouta orientale ne dépasse pas 350. Nous ne pouvons accepter la poursuite des opérations militaires sous prétexte de lutter contre le terrorisme lorsque ces opérations empêchent la fourniture de l'aide humanitaire, contrairement aux exigences de la résolution. La résolution 2401 (2018), qui a été adoptée à l'unanimité, est entrée en vigueur immédiatement et s'applique à toutes les parties. À cet égard, nous notons que certains groupes d'opposition dans la Ghouta orientale acceptent d'appliquer les dispositions de la résolution et d'expulser les groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité. Nous exprimons notre appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, pour que ces dispositions soient appliquées sans tarder.

Cinquièmement, l'exposé du Secrétaire général d'aujourd'hui sur l'état d'avancement de l'application de la résolution 2401 (2018) constitue l'un des outils de suivi prévus à la résolution. Cela étant, les principaux mécanismes en restent les accords de cessez-le-feu en

vigueur entre les parties au conflit, en particulier l'accord d'Astana, dont la Russie, la Turquie et l'Iran sont les garants, et l'accord, supervisé par les États-Unis et la Fédération de Russie, issu du Groupe international de soutien pour la Syrie. La résolution souligne la nécessité de mettre en œuvre ces accords en vue d'instaurer un cessez-le-feu de 30 jours pour permettre d'acheminer durablement l'aide humanitaire sur l'ensemble du territoire syrien. Nous appelons de nouveau les parties à ces accords à redoubler d'efforts pour appliquer les dispositions de la résolution 2401 (2018).

La position unanime du Conseil de sécurité, incarnée devant le peuple syrien et le monde par l'adoption, le 24 février, de la résolution 2401 (2018), doit être mise à profit rapidement et efficacement, et ce d'autant plus que cette résolution a un caractère essentiellement humanitaire. Nous, membres du Conseil de sécurité, et particulièrement les parties à même d'exercer une influence, avons la responsabilité collective de préserver notre crédibilité aux yeux du monde et de nous employer à appliquer les dispositions de la résolution 2401 (2018). C'est le lieu ici de souligner que les dispositions de la résolution resteront en vigueur même au terme des 30 jours suivant son adoption.

Nous sommes tout à fait déterminés à continuer de suivre de près l'état d'avancement de l'application de la résolution grâce aux rapports présentés chaque mois au Conseil. Nous ne nous épargnerons aucun effort pour faire progresser sa mise en œuvre. Ce mois marque le début de la huitième année du conflit en Syrie. Malheureusement, la violence n'a toujours pas cessé, l'accès humanitaire des convois hebdomadaires franchissant les lignes de front n'est toujours pas pérennisé, les évacuations médicales ne sont toujours pas assurées, les civils et les hôpitaux ne sont toujours pas protégés et le siège n'a toujours pas été levé. Nous ne pouvons pas abandonner le peuple syrien, et nous continuerons de tout faire pour qu'il soit donné suite aux exigences conjointes que nous avons formulées.

Enfin, nous rappelons que, en l'absence d'un règlement politique du conflit en Syrie sur la base de la résolution 2254 (2015), la situation humanitaire continuera de se dégrader.

Mme Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter les Pays-Bas et votre équipe, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je souhaite également remercier le Secrétaire général Guterres de son exposé et de tous ses efforts en faveur de la paix en Syrie.

Il y a 16 jours, nous nous assis sommes à la table des négociations avec nos collègues du Conseil de sécurité et nous avons convenu d'interrompre par un cessez-le-feu de 30 jours les bombardements brutaux que subissent les civils en Syrie. Ce furent de longues et difficiles négociations. À chaque minute supplémentaire que nous passions à débattre, davantage d'innocents étaient tués. Mais la délégation russe a atermoyé et fait traîner les pourparlers. Elle a insisté pour poser certaines conditions avant d'autoriser l'arrêt du massacre. Les États-Unis étaient réticents à accepter ces conditions. Mais, pour faire cesser les massacres en Syrie, nous les avons acceptées. Nous avons tenté de travailler en toute bonne foi avec la Russie afin de mettre un terme à la violence en Syrie.

En conséquence, il y a 16 jours, nous sommes parvenus à un accord. La Russie a voté pour cet accord (voir S/PV.8188). Avec ce vote, la Russie promettait d'appuyer un cessez-le-feu de 30 jours, à l'instar des autres membres du Conseil de sécurité. Avec ce vote, la Russie déclarait qu'elle aussi voulait réunir les conditions nécessaires pour que des vivres et des médicaments puissent parvenir aux familles syriennes affamées. Avec ce vote, la Russie nous disait qu'elle jouerait de son influence auprès du régime syrien pour faire taire les armes en Syrie. Elle nous informait que les Russes eux-mêmes honorerait le cessez-le-feu qu'ils avaient exigé en votant pour. Avec ce vote, la Russie prenait un engagement auprès de nous, auprès du peuple syrien et auprès du monde : celui de mettre fin aux massacres en Syrie.

Nous savons aujourd'hui que les Russes n'ont pas tenu leur engagement. Nous constatons aujourd'hui que leurs actes ne correspondent pas à ces engagements, puisque les bombes continuent de pleuvoir sur les enfants de la Ghouta orientale. Nous devons aujourd'hui demander si la Russie n'est plus en mesure d'influer sur le régime d'Assad pour qu'il cesse l'atroce destruction des hôpitaux, des centres médicaux et des ambulances et qu'il arrête de larguer des armes chimiques sur les villages. La situation en Syrie est-elle désormais inversée, et la Russie est-elle à présent l'outil d'Assad, ou, pire encore, de l'Iran?

Nous devons poser ces questions, car nous savons que les Russes eux-mêmes ont poursuivi leurs propres bombardements. Au cours des quatre premiers jours qui ont suivi l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, un avion militaire russe a accompli au bas mot 20 missions quotidiennes pour bombarder Damas et la Ghouta orientale.

Les Russes ont négocié la formulation du cessez-le-feu à la virgule et au point près. Ils ont voté pour le cessez-le-feu. Et ils en ont immédiatement fait fi. Au cours des 16 derniers jours, plus de 500 civils sont morts. Selon certaines informations, le bilan serait même plus lourd encore. C'est inacceptable.

Des milliers de Syriens ont désespérément besoin de soins médicaux. Toutefois, aucune des évacuations prévues par l'ONU n'a eu lieu. Nous avons entendu dire que des discussions se poursuivent avec le régime concernant l'évacuation sanitaire de 25 personnes dans les prochaines semaines. Alors que ces civils devraient être transportés d'urgence vers des installations médicales, nous demandons pourquoi il a fallu attendre si longtemps. Quand donc les plus de 1 000 cas médicaux recensés seront-ils évacués? Il n'y a eu pratiquement aucune livraison de médicaments ou de matériel chirurgical parce que le régime d'Assad les retire des convois humanitaires des Nations Unies.

Le convoi qui est parvenu jusqu'à la Ghouta orientale le 5 mars a dû tout faire pour éviter les frappes aériennes constantes du régime. Les bombardements étaient si intenses que l'ONU a eu beaucoup de peine à décharger les camions transportant des denrées alimentaires. Et au cours des 16 derniers jours, il y a eu trois allégations distinctes d'attaques au gaz de chlore. Cela n'a rien d'un cessez-le-feu. Cela a tout d'une guerre que continuent de livrer le régime d'Assad, l'Iran et la Russie contre leurs opposants politiques.

Et nous avons une autre raison de penser que les Syriens et les Russes n'ont jamais eu l'intention d'appliquer le cessez-le-feu : ils avaient tout prévu. Ces deux dernières semaines, les régimes russe et syrien ont été très occupés à qualifier de « groupes terroristes » tous les groupes d'opposition dans la Ghouta orientale. Pourquoi? Pour pouvoir exploiter, dans la résolution 2401 (2018) sur le cessez-le-feu, une disposition qui autorise les opérations militaires contre l'État islamique d'Iraq et du Levant et contre Al-Qaïda. Il y a des terroristes en Syrie, mais les régimes russe et syrien qualifient de terroriste quiconque résiste à leur contrôle absolu.

Aux yeux de la Russie, de l'Iran et d'Assad, les quartiers de la Ghouta orientale fourmillent de terroristes. Les hôpitaux fourmillent de terroristes. Les écoles fourmillent de terroristes. Les régimes syrien et russe soutiennent avec insistance qu'ils visent des terroristes, mais leurs bombes et leurs obus continuent de tomber sur des hôpitaux et des écoles et sur des civils innocents. De manière délibérée et préméditée, ils ont

exploité une faille qu'ils avaient négociée dans le cessez-le-feu pour continuer d'affamer et de pilonner des centaines de milliers de civils syriens innocents. Ils ont ridiculisé le processus et l'Organisation. Au nom du peuple syrien et de l'intégrité du Conseil, nous devons réagir et prendre des mesures.

Au cours des négociations, les États-Unis avaient averti toutes les parties que nous devrions agir si le cessez-le-feu n'était pas honoré. Les membres du Conseil de sécurité étaient d'accord. Le jour est venu. Le cessez-le-feu a échoué. La situation des civils dans la Ghouta orientale est catastrophique. Les États-Unis agissent. Nous avons élaboré un nouveau projet de résolution sur un cessez-le-feu qui ne donne aucune possibilité de s'y soustraire. Le texte est simple, direct et contraignant. Il prendra effet immédiatement après son adoption par le Conseil. Il ne contient aucune faille liée à la lutte contre le terrorisme derrière laquelle Al-Assad, l'Iran ou les Russes pourraient se dissimuler. Et il se focalise sur la zone que le Secrétaire général a identifiée comme présentant la plus haute urgence pour la vie des civils innocents, ce que le monde ne peut que constater, à savoir la ville de Damas et la Ghouta orientale.

Si la Russie, l'Iran et Al-Assad ont du mal à accepter de mettre fin aux bombardements dans cette région restreinte de la Syrie durant un intervalle de temps restreint, ils n'accepteront rien qui vaille la peine. S'ils ne respectent pas leur parole après avoir accepté un cessez-le-feu, alors comment peut-on leur faire confiance? En fin de compte, c'est elle, la confiance, qui permet au Conseil de faire son travail. Si nous ne pouvons pas compter sur les membres du Conseil pour qu'ils honorent leurs engagements, nous ne pouvons rien accomplir. Si nous ne pouvons pas agir quand des enfants sont en train de mourir, nous n'avons aucune raison d'être ici. Si nous ne pouvons pas sauver des familles qui n'ont pas vu la lumière du jour depuis des semaines parce qu'elles se sont terrées par peur de barils explosifs, alors le Conseil de sécurité est aussi impuissant que l'affirment ses pires critiques.

Il y a près d'un an, après l'attaque au gaz sarin perpétrée à Khan Cheïkhoun par le régime syrien, les États-Unis avaient mis en garde le Conseil. Nous avons dit que face à l'inaction systématique de la communauté internationale, les États sont parfois obligés d'agir eux-mêmes. Le Conseil de sécurité n'a pas agi, et les États-Unis ont frappé la base aérienne à partir de laquelle Al-Assad avait lancé son attaque à l'arme chimique. Nous réitérons la même mise en garde aujourd'hui.

Nous rendons hommage à tous les pays qui vont joindre leurs efforts pour venir en aide au peuple syrien et nous appuyons le processus politique dirigé par l'ONU, qui vise à mettre fin à la guerre en Syrie. Toutefois, nous voudrions également lancer une mise en garde, à savoir que les États-Unis sont toujours prêts à agir le cas échéant, face à tout pays qui voudrait imposer sa volonté en perpétrant des attaques à l'arme chimique et en infligeant des souffrances à des êtres humains, tout particulièrement le régime syrien, un régime hors-la-loi. Il ne s'agit pas de notre option privilégiée, mais c'est une option que nous pouvons adopter, comme nous l'avons démontré. Nous sommes prêts à le faire de nouveau.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé, et par son truchement, je voudrais remercier tous ceux qui essaient d'acheminer l'aide humanitaire dont les populations ont désespérément besoin sur le terrain. Ils sont décidément courageux.

Il y a seize jours, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2401 (2018) à l'unanimité. Nous avons agi ainsi parce que nous, ainsi que le monde entier, étions écœurés par le massacre de personnes innocentes en Syrie, en particulier dans la Ghouta orientale. La Russie a utilisé toutes les tactiques possibles pour affaiblir la résolution et gagner du temps afin que son allié, le régime d'Assad, puisse effectuer des bombardements aveugles. Néanmoins, lorsqu'elle a levé la main en appui à la résolution, nous espérions que la Russie et ses protégés allaient tenir parole et appliquer cette résolution.

Malheureusement, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son exposé, notre résolution n'a pas été mise en œuvre. Que s'est-il passé? Premièrement, y a-t-il eu un cessez-le-feu? Non. La violence se poursuit et le nombre de victimes civiles continue d'augmenter. Durant ces 16 jours, 607 personnes auraient été tuées, dont 99 enfants et 79 femmes. Les groupes armés de l'opposition se sont engagés à appliquer intégralement la résolution 2401 (2018), mais les frappes aériennes du régime d'Assad se poursuivent.

Même si la Russie a voté pour un cessez-le-feu, entre le 24 et le 28 février, des avions militaires russes ont effectué 20 missions de bombardement dans la Ghouta orientale et à Damas chaque jour. La Russie n'a pas confirmé que ses frappes aériennes visaient uniquement des groupes inscrits par le Conseil sur la liste des groupes terroristes. Au cours de la soi-disant pause humanitaire quotidienne, plus de 56 frappes aériennes ont pris pour cible la Ghouta orientale entre le 27 février

et le 7 mars, dont au moins six frappes aériennes par des avions russes, selon des observateurs qui sont sur le terrain.

Rappelons que l'an dernier, la Russie avait déclaré que toute cette zone était une zone de désescalade. Elle prétend que ses bombardements s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre les terroristes. Ce n'est manifestement pas le cas. Dans la Ghouta orientale, il y a un groupe terroriste désigné comme tel par le Conseil de sécurité, qui représente moins de 1 % de la population de cette enclave. Les autres combattants sont des membres des groupes armés de l'opposition, que la Russie a elle-même invités aux réunions d'Astana. Ces groupes ont indiqué par écrit qu'ils étaient prêts à chasser le Front el-Nosra de l'enclave. Au lieu de cela, la Russie les bombarde, s'apant ainsi le processus politique auquel elle est partie. Nous nous réjouissons de ce que les membres du Haut Comité des négociations de l'opposition syrienne pourront discuter de la situation en Syrie avec les membres du Conseil plus tard dans la journée. Une fois de plus, et comme je l'ai toujours fait, je condamne les attaques qui visent Damas.

Qu'en est-il de la deuxième exigence de notre résolution, à savoir un accès sûr, sans entrave et durable pour les convois humanitaires, y compris les fournitures médicales et chirurgicales? Un seul convoi a pu entrer dans la Ghouta orientale assiégée au cours des 16 derniers jours, en deux temps après des bombardements. Ce convoi a acheminé une aide destinée à 27 500 personnes – une fraction des 400 000 civils assiégés dans la Ghouta orientale.

Qu'est-ce qui fait que l'aide ne soit pas acheminée aux personnes qui en ont désespérément besoin? Encore une fois, c'est le régime. La violence persistante du fait du régime est un facteur important, et son refus d'autoriser l'accès en est un autre. Le 5 mars, le régime a retiré près de 70 % des fournitures médicales d'un convoi humanitaire transportant de l'aide destinée à 90 000 personnes. Cela s'est produit à un moment où le Bureau de la coordination des affaires humanitaires tire la sonnette d'alarme en disant que la malnutrition et les maladies sont tellement répandues que plus de gens mourront bientôt de faim et de maladie que suite aux frappes aériennes. Enfin, y a-t-il eu des évacuations sanitaires pour les quelque 1 000 personnes qui en ont besoin? Pas une seule. Encore une fois, c'est le régime qui ne permet pas à ses civils d'avoir accès à des soins médicaux dont ils ont besoin de toute urgence.

Certains peuvent dire qu'un convoi d'aide humanitaire ou une annonce d'une pause des frappes aériennes est un signe d'amélioration, et prétendre que ces actions signifient que la résolution est appliquée. Ce n'est pas le cas. Notre résolution était claire : un cessez-le-feu sans délai, l'accès humanitaire et des évacuations sanitaires. Rien de tout cela n'a été fait. Au contraire, la vérité est que le régime continuera de pilonner la Ghouta orientale jusqu'à obtenir une victoire militaire complète, et que la Russie continuera de protéger son allié, quel qu'en soit le prix pour le peuple syrien et sa propre réputation.

Alors que nous sommes assis ici et que sous nos yeux, Al-Assad est en train d'ajouter la Ghouta orientale à la liste des atrocités et des crimes de guerre qu'il a commis au cours des huit années que dure ce conflit sanglant, je tiens à dire clairement qu'un jour, Al-Assad devra rendre des comptes pour ces crimes et que le rôle de la Russie, qui effectue des bombardements à ses côtés et qui le protège pour qu'il ne réponde pas de ses actes, ne sera jamais oublié. Nous avons encore du temps. Si la Russie peut annoncer un cessez-le-feu de cinq heures, elle peut annoncer un cessez-le-feu total. Si elle peut faire passer un convoi d'aide humanitaire, elle peut faire passer davantage de convois. J'exhorte la Russie à apporter son appui inconditionnel à la résolution 2401 (2018) et à un cessez-le-feu pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, à respecter le droit international humanitaire et à protéger les civils.

M. Delattre (France) : Je souhaite d'abord remercier le Secrétaire général pour son intervention forte et particulièrement éclairante, mais aussi pour son engagement personnel, comme celui des équipes du Secrétariat et de M. Staffan de Mistura, afin de ne ménager aucun effort pour la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018). Qu'il me soit permis, au nom de la France, de rendre un hommage particulier aux équipes de l'ONU et à l'ensemble des acteurs humanitaires qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles en Syrie.

Il y a deux semaines, nous avons collectivement adopté à l'unanimité un texte qui exige une cessation immédiate des hostilités d'au moins 30 jours, un accès humanitaire durable et sans entraves et des évacuations médicales en Syrie. Je rappelle que ces exigences s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Syrie et à l'ensemble des parties prenantes. Nous avons négocié ce texte ensemble pendant plusieurs semaines et l'avons adopté, je le répète, à l'unanimité. Chaque membre de ce Conseil, autour de cette table, en a donc endossé le contenu en décidant d'en assumer la responsabilité.

Cette responsabilité incombait tout particulièrement à la Russie, en tant que membre permanent ayant voté pour la résolution 2401 (2018), en tant que garant d'Astana, et en tant que puissance engagée sur le théâtre syrien et se revendiquant comme telle.

Nous étions convenus d'une clause de rendez-vous de quinze jours pour vérifier la mise en œuvre de notre résolution. Le Secrétaire général vient d'en dresser un bilan sans complaisance ni ambiguïté. Depuis le 24 février, les victimes civiles ont continué de se compter par centaines chaque semaine. Non seulement le régime poursuit, au mépris de sa population et du Conseil, une offensive terrestre et aérienne qu'il n'a jamais eu l'intention d'arrêter, avec le soutien de la Russie et de l'Iran. Mais ne nous y trompons pas : les populations civiles ne sont pas les victimes « collatérales » des opérations militaires. Ce sont elles, les populations civiles, qui sont ciblées par le régime. Délibérément. Méthodiquement. Pour affamer. Pour violer. Pour anéantir les centres de soins. Pour tuer. Pour semer la terreur et la mort. L'enfer sur terre que connaît la Goutha orientale, ce n'est pas seulement l'effet de la politique du régime; c'est l'objectif même, assumé, de sa folie meurtrière, une folie qui charrie son cortège quotidien de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, dont le régime aura à répondre.

Appelons un chat un chat : qui peut arrêter le régime syrien? Chacun sait qu'hormis une opération militaire, c'est la Russie qui, au premier chef, peut aujourd'hui le faire. Alors, il est légitime que les regards et les attentes se tournent aujourd'hui, plus que jamais, vers la Russie, qui, à ce jour, n'a pas voulu, ou pas pu, exercer les pressions suffisantes sur le régime.

Deux semaines après l'adoption de la résolution 2401 (2018), nous sommes ici pour regarder les faits en face. Tout d'abord, que s'est-il passé depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018)? Face à l'aggravation inexorable de la situation humanitaire dans la Ghouta orientale, le Conseil de sécurité s'est mobilisé autour d'une cessation des hostilités, il a déployé tous les efforts possibles pour rechercher un consensus, et il a fini par y parvenir, le 24 février. Nous savions alors, et nous l'avons dit, que ce résultat n'était qu'un préalable, et que le plus long du chemin, le plus dur du chemin, vers une trêve humanitaire restait encore à faire. Or, dès le lendemain du 24 février, les combats se sont poursuivis. Dans les jours qui ont suivi, et malgré l'annonce unilatérale par la Russie d'une trêve quotidienne de cinq heures, bien en deçà des exigences de la résolution 2401 (2018),

l'intensité de ces combats s'est accrue. Depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018), il n'y a pas eu un jour où la Ghouta orientale, enclave affamée et assiégée depuis des mois, n'ait pas subi les bombardements du régime et de ses soutiens. La lutte contre le terrorisme, on ne le répétera jamais assez, ne saurait servir de prétexte pour un tel bain de sang au sein de la population civile et un tel mépris du droit international humanitaire.

La Ghouta orientale est aujourd'hui un cas d'école de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité. Nul ne peut l'ignorer : le régime syrien, avec l'appui de la Russie et de l'Iran, est engagé dans une guerre de soumission totale contre son peuple. Les violations du cessez-le-feu par le régime de Damas, soutenu par la Russie et par l'Iran, ont été massives et continues. Je remercie le Secrétaire général de les avoir exposées clairement. Qu'il me soit permis de revenir brièvement sur certaines de ces violations.

Entre le 24 et le 27 février, 72 attaques conduites par le régime syrien et ses alliés russes et iraniens ont été rapportées sur plus de 14 localités. Entre le 24 et le 28 février, des avions militaires russes ont mené pas moins de 20 missions de bombardement à Damas et dans la Ghouta orientale. Entre le 27 février et le 2 mars, des observateurs sur le terrain ont documenté au moins 25 frappes aériennes par le régime et la Russie pendant les pauses humanitaires de cinq heures annoncées par Moscou. Plus de 29 sites hospitaliers ont été frappés depuis le 18 février, et rares sont les centres de santé encore en fonction. Le 8 mars dernier, un centre médical de santé à Misraba a été entièrement détruit par les bombardements. Au 11 mars, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, 607 personnes, dont 99 enfants et 79 femmes, avaient été tuées depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018) – 607. Aux morts, il faut ajouter les nombreux blessés, les détentions arbitraires, les disparitions forcées, les viols et les nombreuses autres violations intolérables des droits humains et du droit international humanitaire. Enfin, plusieurs allégations crédibles d'usage d'armes chimiques sont intervenues depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018). Comme l'ont rappelé les plus hautes autorités françaises, la France ne transigera pas face à l'emploi de cette arme abjecte.

Les besoins humanitaires sont immenses, et le régime poursuit ses entraves délibérées à l'entrée de l'aide, malgré la présence de militaires russes aux points de passage. Ce qui est arrivé au convoi du 5 mars en est une illustration exemplaire. Enfin, la population continue

d'être privée des secours et de toute évacuation médicale, alors que plus de 1 000 personnes en ont besoin.

Et pourtant, nous ne pouvons pas baisser les bras. Au nom de la France, je voudrais lancer un nouvel et urgent appel à ceux qui peuvent faire une différence sur le terrain, à commencer par la Russie. La France n'est pas dans la posture, elle est dans l'action. Mon pays a été et reste l'un des plus engagés pour la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018). Dès après l'adoption de cette résolution, la France a multiplié les contacts et les efforts au plus haut niveau pour contribuer à sa mise en œuvre rapide, pour que les garants d'Astana prennent leurs responsabilités, pour que les engagements pris collectivement soient respectés. Le Président Macron s'est entretenu avec les Présidents Poutine, Erdogan et Rohani et avec le Secrétaire général de l'ONU à plusieurs reprises. Le Ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian s'est rendu à Moscou, puis à Téhéran. Après de la Russie, nous avons proposé des mesures concrètes pour mettre en œuvre la résolution 2401 (2018).

Ces mains tendues n'ont jamais été saisies, mais nos propositions demeurent. Ne nous faisons pas d'illusions en effet : faute d'une mise en œuvre sans délai de la résolution 2401 (2018), le pire est à venir. Après la conquête par le régime des zones rurales de la Ghouta orientale, le pire, ce serait la conquête, rue par rue, maison par maison, sous un déluge de feu, des zones urbaines dans cette région qui sont par nature les plus densément peuplées. L'urgence absolue est donc de nous rassembler pour assurer, enfin, avant les combats de rue que nous promet la planification militaire du régime, la pleine mise en œuvre de cette résolution. Je voudrais souligner ici trois éléments essentiels.

Le premier, c'est la mise en œuvre d'un dispositif de suivi afin d'assurer la pression maximale sur les parties. Si la résolution 2401 (2018) n'est pas mise en œuvre, c'est avant tout parce que le régime syrien est engagé dans sa folie meurtrière, et que ses soutiens n'ont pas pu, ou pas voulu, l'arrêter pour éviter l'aggravation de la situation humanitaire. Mais c'est aussi parce que nous n'avons pas su mettre en place un mécanisme de suivi suffisamment étroit de cette résolution, ici au Conseil de sécurité. Ce doit être notre priorité, et c'est, j'en suis convaincu, notre seule chance de contraindre le régime syrien au respect de ses obligations internationales. La France appelle à ce que les décisions appropriées soient prises dès les jours à venir.

Il est indispensable et urgent que les convois humanitaires atteignent dans des conditions de sécurité

suffisantes la Ghouta orientale et y effectuent leurs déchargements, et que les évacuations médicales soient autorisées. Pour cela, la trêve doit être durable et compatible avec des délais d'acheminement, de déchargement et de distribution de l'aide. Pour les autorisations médicales, celles-ci doivent non seulement être accordées dans des délais express, mais aussi accompagnées de toutes les garanties de sécurité nécessaires pour les patients, leurs familles et les acteurs humanitaires qui les assistent. La protection qui est leur due au titre du droit international humanitaire doit être garantie de manière inconditionnelle.

Le deuxième élément que je voudrais souligner, c'est le départ de la Ghouta des combattants terroristes proposé par les groupes armés. Dans leur lettre au Conseil de sécurité, les trois groupes armés de la Ghouta orientale ont, dès l'adoption de la résolution 2401 (2018), indiqué leur engagement à respecter la résolution et formulé des propositions concrètes pour une cessation globale des hostilités, s'engageant à faire sortir de la Ghouta les combattants des groupes terroristes. L'ONU a proposé son aide pour accompagner ces échanges et effectué un travail important en ce sens, que le Secrétaire général vient de rappeler. J'en appelle aujourd'hui à la Russie pour que les accords correspondants soient conclus et mis en œuvre sans délai. C'est l'une des clefs de l'application de la résolution.

Le troisième élément, c'est la négociation politique. Une cessation durable des hostilités en Syrie exige des perspectives politiques, conformes aux termes de la résolution 2254 (2015), qui constitue notre feuille de route commune pour mettre fin au conflit. Staffan de Mistura a tout notre soutien pour mener à bien cette mission et convoquer rapidement des négociations à Genève, seule enceinte légitime pour aboutir à une solution crédible. Pour parvenir à des résultats, la médiation des Nations Unies a besoin que des pressions nécessaires soient exercées sur les parties. Nous appelons donc, une nouvelle fois, la Russie, mais aussi l'Iran, à exercer leurs responsabilités, comme nous exerçons les nôtres.

Nous avons collectivement la capacité, si nous le voulons, de briser cette descente sans fin vers l'abîme qui caractérise la tragédie syrienne et d'y créer enfin une vraie dynamique politique. Alors, une nouvelle fois, je voudrais, au nom de la France, lancer un appel à tous les membres du Conseil, pour se mobiliser enfin, dans les mots et dans l'action, au service de cet objectif commun qui correspond à nos intérêts et à nos responsabilités. Il n'est jamais trop tard pour sauver des vies, et

c'est sur notre capacité – ou non – à mettre un terme à la tragédie syrienne que seront jugées notre génération et avec elle la crédibilité du Conseil de sécurité.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général de son exposé et des informations détaillées qu'il nous a fournis, comme nous le lui avons d'ailleurs demandé. Nous lui savons particulièrement gré d'avoir dit que nous devrions tous avoir un seul objectif – mettre fin à cette crise.

La Russie a appuyé l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2401 (2018), sa priorité étant d'améliorer la situation humanitaire dans les différentes régions de la Syrie. Nous pensons non seulement qu'il importe de la mettre effectivement en œuvre, mais nous avons aussi proposé des façons concrètes de le faire, comme cela a été évoqué dans l'exposé d'aujourd'hui, contrairement à différentes capitales dont les représentants sont confortablement assis à ne rien faire tout en vilipendant le régime syrien, comme ils disent, et en accusant constamment la Russie. Lors de notre dernière séance sur cette question (voir S/PV.8188), j'ai promis que la prochaine fois je compterais le nombre de fois où l'Ambassadrice Haley mentionne mon pays dans ses déclarations. La réponse est 22 fois. La France vient en deuxième position avec 16 mentions, puis le Royaume-Uni en troisième avec 12 mentions. Cela est important non seulement à titre d'information, mais aussi du fait du contexte dans lequel cela a lieu. Il s'agit là d'une stratégie politique qui n'a rien à voir - ou très peu – avec les préoccupations exprimées au sujet des besoins humanitaires des Syriens.

Il est important que tout le monde comprenne que la résolution 2401 (2018) ne porte pas sur un cessez-le-feu immédiat, notion pour le moins utopique, mais plutôt sur un accord préliminaire entre les parties comme condition pour parvenir à une désescalade durable dans toutes les régions contestées en Syrie, et non seulement dans la Ghouta orientale. C'est la seule voie réaliste. C'est ce que la résolution exige clairement à cet égard et ce que nous nous efforçons de réaliser. C'est ce que le Conseil a entendu aujourd'hui et ce qu'il continuera d'entendre.

Les autorités à Damas se sont dites satisfaites de la résolution et se sont déclarées disposées à mettre en œuvre ses dispositions. Mais elles ont aussi, et à juste titre, exigé une cessation immédiate des attaques contre la capitale et de toutes les violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. L'offensive

antiterroriste menée par les forces armées syriennes n'est en rien contraire à la résolution 2401 (2018). Le Gouvernement syrien est tout à fait en droit d'écarter la menace à la sécurité de ses citoyens. La banlieue de Damas ne peut pas continuer d'être un vivier pour terroristes. Ce sont les tentatives persistantes des terroristes de perturber le cessez-le-feu qui exacerbent les tensions en Syrie, et la zone la plus problématique est bien entendue la Ghouta orientale.

Les accords signés au Caire en juillet 2017 sur la création d'une zone de désescalade dans la Ghouta orientale ont donné une chance aux militants d'être parties au règlement politique. Ils ne l'ont pas saisie et ne se sont pas dissociés des terroristes. Même aujourd'hui, les activités des groupes sont coordonnées depuis un même quartier général dirigé par le Front el-Nosra. Nous savons de source fiable qu'ils sont activement en contact radio, discutant de plans de bombardement des couloirs humanitaires, entre autres choses. Pourquoi disent-ils maintenant qu'ils sont prêts à chasser les membres d'el-Nosra de la Ghouta orientale? Et pourquoi sommes-nous les seuls à nous poser cette question? Question à laquelle nous avons d'ailleurs répondu nous-mêmes plus d'une fois, en indiquant que nous redoutions qu'el-Nosra soit maintenu à des fins politiques, en l'occurrence pour alimenter comme c'est le cas présentement un foyer de tension dangereux à proximité immédiate de la capitale syrienne. Même maintenant ils continuent de nous bercer d'illusions, en nous faisant croire qu'il n'existerait que très peu de terroristes dans la Ghouta orientale. Et puis qui va surveiller la mise en œuvre de la résolution par les groupes armés? Qui en assumera la responsabilité? Qu'on ne continue pas de nous dire que c'est le régime, comme on l'appelle, la Russie et l'Iran qui s'en chargeront. De telles affirmations idéologiques ne sont tout simplement pas sérieuses dans le cadre d'un débat aussi professionnel que celui que nous avons au Conseil de sécurité. Quelle responsabilité auront les membres du Conseil dans la mise en œuvre de la résolution? Comment vont-ils la mettre en œuvre? Comment vont-ils influencer sur les milices qu'ils soutiennent?

Après l'adoption de la résolution 2401 (2018), à laquelle a pris part la Russie, des pauses humanitaires de cinq heures ont été observées quotidiennement et le point de passage de Muhayam Al-Wafindine a été ouvert aussi bien aux civils qu'aux familles des militants. La sécurité, le transport et la protection de ces derniers ont été assurés tout au long du trajet. Les autorités syriennes ont ouvert un autre point de passage à Jisreen-Mleha, au sud de la Ghouta orientale. Des postes médicaux et

des points de distribution de repas chauds ont été installés et des bus prévus. Mais les rebelles ont continué de soumettre Damas et sa périphérie à des bombardements massifs. Des dizaines de mines ont été posées pendant des jours, faisant de nombreux morts et blessés et causant des dégâts considérables. Depuis le jour où a été adoptée la résolution, plus de 100 personnes ont été tuées et de beaucoup d'autres ont été blessées du fait du bombardement de la capitale. Les hôpitaux de Techrine et d'Al-Biruni et un centre médical à el-Rihane ont été touchés plus d'une fois par des tirs. Il s'agit là de véritables hôpitaux, non d'antennes de rebelles qu'on fait passer très souvent pour des hôpitaux. Ils ont activement recours à des tireurs d'élite. C'est un fait et nous le savons.

La mort de civils en période de conflit est toujours tragique. Mais ma délégation s'est toujours intéressée à la source d'où les Nations Unies puisent les informations et les statistiques qu'elles rendent ensuite publiques. Dans une situation hautement politisée, cette question est extrêmement importante. Des évaluations des pertes civiles sont régulièrement menées dans la Ghouta orientale. Nous espérons que la prochaine fois, on nous dira d'où viennent les chiffres qui seront publiés dans les prochains rapports, quel est leur degré de fiabilité et que signifie-t-on exactement par « sources fiables sur le terrain ».

Ces derniers jours, les extrémistes ont interdit aux civils de quitter les zones qu'ils contrôlent, et ont même sévèrement contré toute tentative de résister à ces actions arbitraires, notamment par des exécutions sommaires. Nous avons des informations fiables sur cela aussi. Les attaques contre les couloirs humanitaires et les points de passage sont constants, y compris durant les pauses humanitaires. Le 9 mars, un convoi de réfugiés a été bombardé, perturbant ainsi encore une fois une évacuation. Des tunnels sont utilisés pour attaquer l'armée syrienne, et les points de sortie de ces installations souterraines sont situés dans des quartiers où se trouvent des institutions publiques, essentiellement des mosquées, des hôpitaux et des marchés. Les terroristes ont provoqué une flambée des prix et confisquent en même temps les denrées alimentaires, l'eau, les médicaments et les téléphones cellulaires des habitants. Ils installent des points de tirs dans les immeubles d'habitation et utilisent les personnes comme boucliers humains. Ils infestent de mines les quartiers adjacents à la ligne de contact. Ils procèdent à des fouilles et confisquent les laisser-passer distribués par les forces gouvernementales.

Les habitants s'efforcent de résister à cette répression en organisant des rassemblements spontanés et en s'opposant aux milices. Le 1^{er} mars, dans le nord-est de la Douma, les terroristes d'el-Nosra ont tiré sur la foule, tuant quatre personnes qui participaient à cette manifestation. Une grande manifestation a eu lieu aujourd'hui à Kafr Batna. Le premier exode massif de civils a eu lieu dans la nuit du 11 mars, quand 52 personnes, dont 26 enfants, ont quitté le village de Misraba avec l'aide du Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie.

Des militants veulent aussi quitter la Ghouta orientale, mais les commandants sur le terrain menacent de représailles ceux qui veulent éventuellement faire défection. Pour la première fois, le 9 mars, après de longues et âpres négociations, avec la participation d'officiers du centre russe pour la réconciliation, 13 rebelles ont été évacués à leur demande de l'enclave, en empruntant le couloir humanitaire. Nous avons tenu des négociations avec Jeïch el-Islam en vue de parvenir à un accord sur le retrait d'un deuxième groupe de combattants. Une réunion a également été organisée avec les dirigeants de Feïlaq el-Rahman, au cours de laquelle il leur a été demandé de se dissocier immédiatement du Front el-Nosra. Toutefois, selon les informations reçues, les militants de ce groupe ont décidé de poursuivre leur résistance armée, recrutant de force des citoyens ordinaires dans leurs rangs.

Pour en venir à l'organisation du convoi humanitaire qui devait être acheminé à Douma le 5 mars, le Gouvernement syrien et l'armée russe ont fourni un appui complet à ce convoi. Nous avons créé un corridor humanitaire, assuré la sécurité pour son passage et surveillé la situation. Dans le même temps, nous avons constaté d'innombrables exemples de désorganisation de la part des acteurs humanitaires. Selon nos informations, les collaborateurs de l'ONU ont retardé indûment les opérations du convoi, créant ainsi des risques réels pour la sécurité. Pendant l'assemblage du convoi, ils ont tenté de charger des fournitures médicales non déclarées – et le fait qu'elles n'avaient pas toutes été déclarées a été mentionné aujourd'hui – et perdu environ deux heures pour rencontrer les dirigeants des soi-disant conseils locaux. Ils ont également disséminé des informations mensongères concernant des frappes aériennes qui auraient été lancées contre le secteur de déchargement des camions, informations que certaines délégations ont repris aujourd'hui à cœur joie, alors qu'en réalité, il s'agissait d'un tir de mortier provenant des positions des groupes armés. Ils n'ont pas non plus répondu aux appels lancés

par les habitants pour qu'ils les aident à sortir de l'enclave. Malgré cela, 13 personnes, dont cinq enfants, ont pu être évacuées.

Par la suite, quelle surprise que de lire le message de l'un des commandants d'Ahrar el-Cham, qui se félicitait ironiquement de la pause humanitaire intervenue le 5 mars, car elle avait permis aux milices de se regrouper, de reprendre des forces, de reconquérir un certain nombre de positions perdues et de préparer des embuscades contre l'armée syrienne.

L'opération du 9 mars a été menée avec succès avec l'armée russe pour assurer le passage en toute sécurité d'un convoi de camions.

Cela dit, la portée de la résolution 2401 (2018) ne se limite pas à la Ghouta orientale. Nous notons qu'au cours des deux dernières semaines, les terroristes d'el-Nosra et les groupes de milices qui leur sont associés ont à plusieurs reprises bombardé des villages de la province de Hama. Il y a eu des morts et des blessés à la suite de nouvelles frappes contre les villes assiégées de Fouaa et Kafraya dans la province d'Edleb. Du fait d'affrontements armés entre les groupes illégaux dans cette province, un certain nombre d'installations médicales sont menacées de fermeture. Le Front el-Nosra a intensifié ses activités dans le sud de la zone de désescalade, ce qui peut être lié au fait qu'il continue de recevoir des armes de l'extérieur. La situation à Afrin reste, pour sa part, très difficile.

Les autorités syriennes ont autorisé l'acheminement de l'aide humanitaire aux habitants du camp de Roukban dans la zone tenue illégalement par les Américains autour de la base militaire de Tanf. Nous aimerions savoir ce que fait l'ONU à cet égard. Il va sans dire que nous supposons que la distribution de l'aide humanitaire sera réalisée par une entité digne de confiance, telle que le Comité international de la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge arabe syrien. Nous attendons également l'envoi rapide d'une mission d'évaluation des besoins humanitaires de l'ONU à Raqqa, qui a été bombardée par la coalition. Il ne doit pas y avoir de retards inutiles. La question que je voudrais donc poser à l'ONU, c'est de savoir quand cette mission aura lieu.

Nous comprenons très bien les motivations inadéquates de la campagne de désinformation en cours, dont l'objectif est d'influencer l'opinion publique et de la convaincre que les autorités syriennes utilisent des substances toxiques. En fait, nous et les Syriens avons des craintes bien fondées de provocations qui seraient

prévues en vue d'accuser les autorités syriennes de mener des attaques chimiques. Selon les informations reçues, le Front el-Nosra a utilisé une substance à base de chlore dans la Ghouta orientale le 5 mars, touchant plus de 30 personnes parmi la population locale. Tout cela est fait pour préparer le terrain pour un recours unilatéral à la force contre la Syrie, un pays souverain. Nous avons entendu des allusions à cela dans les déclarations faites par certaines délégations aujourd'hui. Pour l'essentiel, les mesures envisagées pourraient porter un nouveau coup sévère à la stabilité régionale. Entre-temps, dans les territoires autrefois contrôlés par les groupes armés illégaux, on découvre de nouvelles caches de produits chimiques, mais les organes compétents de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques tardent à réagir aux appels des autorités syriennes.

La Russie poursuivra ses efforts pour mettre en œuvre la résolution 2401 (2018), mais nous demandons que certains de nos collègues jouent leur rôle et exercent de véritables pressions sur les groupes qu'ils soutiennent ou parrainent, au lieu de lancer sans cesse des appels à la Russie et de créer l'impression erronée que la résolution ne s'applique qu'à nous.

Pour terminer, je tiens à signaler que quatre membres du Conseil de sécurité organisent cet après-midi une réunion officieuse selon la formule Arria avec l'intention déclarée de faire entendre les voix de l'opposition sur la question humanitaire en Syrie, un événement qui sera sans doute largement couvert par les médias. Tout d'abord, nous aimerions souligner le fait qu'il est inacceptable d'utiliser les ressources de l'ONU à des fins de politisation, et ce n'est certainement pas ce pour quoi les réunions organisées selon la formule Arria ont été conçues. Derrière tout cela se cache le désir des organisateurs d'exercer une pression sur le Gouvernement syrien et ceux qui les aident à lutter contre le terrorisme. À notre avis, pour obtenir une image complète, il serait judicieux d'écouter les habitants de Raqqa et du camp de Roukban, sans parler de la Ghouta orientale, où bon nombre de personnes seraient heureuses de pouvoir demander à être libérées de la présence d'extrémistes.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : D'emblée, je tiens à remercier le Secrétaire général António Guterres de son exposé. La Chine apprécie les efforts positifs déployés par l'ONU et le Secrétaire général pour améliorer la situation humanitaire dans les régions syriennes touchées par le conflit. Elle compatit avec les souffrances du peuple syrien et n'a cessé de travailler d'arrache-pied pour lui venir en aide. Le mois dernier,

nous avons acheminé une assistance par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, envoyant de l'eau, des vivres, des services médicaux et des abris aux personnes déplacées en Syrie.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les souffrances infligées aux Syriens par ce conflit. Aucun acte de violence contre des civils innocents ne saurait être toléré. Il faut mettre fin à cette situation.

Le 24 février, les membres du Conseil de sécurité, mettant de côté leurs divergences de vues, ont adopté à l'unanimité la résolution 2401 (2018). Cela a permis de préserver l'unité du Conseil et fourni une occasion rare d'instaurer un cessez-le-feu, mettant fin à la violence et atténuant les souffrances du peuple syrien. Après l'adoption de la résolution, nous avons constaté que des convois d'aide humanitaire de l'ONU avaient surmonté des difficultés de tous ordres et étaient entrés dans la Ghouta orientale pour fournir une aide dont la population avait cruellement besoin.

Avec l'annonce par la Fédération de Russie de l'instauration d'un cessez-le-feu temporaire, un couloir humanitaire a été ouvert pour le peuple syrien. Nous avons vu que des civils, dont des enfants, étaient déjà arrivés dans la zone de sécurité par le couloir humanitaire et avaient reçu des secours et une assistance. Nous avons également appris que les parties au conflit continuaient de s'attaquer les unes des autres et qu'en raison du pilonnage, le couloir humanitaire n'avait pas pu être pleinement utilisé. Nous exhortons toutes les parties concernées à œuvrer de concert, à user de leur influence et à veiller à ce que la résolution 2401 (2018) soit appliquée effectivement et sérieusement. Tous les membres du Conseil de sécurité doivent préserver leur unité et maintenir ensemble le cap pour parvenir à un règlement politique de la question syrienne, appuyer la reprise rapide des pourparlers de paix de Genève et exhorter toutes les parties en Syrie à trouver une solution acceptable pour tous le plus rapidement possible dans le cadre d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens afin d'alléger les souffrances du peuple syrien. La Chine n'aura de cesse d'œuvrer à cette fin.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général António Guterres de son exposé.

Nous saluons les efforts que déploient l'ONU, l'ensemble du système et le Comité international de la Croix-Rouge pour fournir sans délai des services vitaux, procéder à des centaines d'évacuations médicales et

envoyer des convois dans les zones assiégées et difficiles d'accès, en particulier la Ghouta orientale, en dépit du danger potentiel auquel est exposé leur personnel. Nous invitons donc instamment les membres du Conseil de sécurité à aider le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à opérationnaliser ces programmes d'urgence et à garantir la protection du personnel médical et humanitaire. De même, nous exhortons les parties à appuyer les structures de l'ONU dans l'accomplissement de leurs mandats respectifs.

Nous nous faisons l'écho des appels de l'ONU demandant à toutes les parties de faciliter un accès inconditionnel, sans entrave et durable à toutes les personnes dans le besoin sur l'ensemble du territoire et de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les civils et les infrastructures civiles, notamment les écoles et les installations médicales, conformément au droit international et aux normes en matière de droits de l'homme.

Le Kazakhstan estime qu'il est tout aussi important de promouvoir le règlement de la crise syrienne et considère que le processus d'Astana peut grandement contribuer à orienter les pourparlers intersyriens vers une paix à long terme. Dans ce contexte, nous proposons que toutes les parties prenantes, y compris les acteurs qui fournissent une assistance générale, mettent à profit les évolutions positives pour améliorer la situation humanitaire sur place.

Astana continue d'appuyer la résolution 2254 (2015), comme nous l'avons toujours fait, et nous n'avons de cesse d'appeler le Groupe international de soutien pour la Syrie et les autres pays à apporter leur concours aux parties aux fins de la mise en œuvre des mesures stipulées dans le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et les déclarations de Vienne.

Nous sommes préoccupés par les difficultés actuelles en Syrie, qui entravent gravement la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018), et nous appelons la communauté internationale à inciter les parties au conflit à coopérer avec l'ONU. Le seul moyen de régler véritablement la crise est de négocier, en se fondant sur la confiance et l'entente mutuelles, ainsi que sur des mesures de confiance.

Du point de vue pratique, nous sommes convaincus que chasser les groupes terroristes de la Ghouta orientale peut calmer la situation dans ce secteur. Soyons francs : pour que cessent les hostilités, il faut, comme cela est indiqué dans une lettre adressée par trois des parties, expulser le Front el-Nosra et d'autres groupes

terroristes qui y sont affiliés de cette zone. La mise en œuvre de la résolution 2401 (2018) est une responsabilité collective, et chaque membre du Conseil a un rôle important à jouer.

Enfin, le Kazakhstan appuie la mise en place en Syrie de solutions fondées sur la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève, ainsi que sur les accords concernant les zones de désescalade conclus dans le cadre du processus d'Astana.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance, et saluons la présence du Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, qui nous a rappelé les responsabilités de la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, face aux événements graves et déplorables qui se produisent en Syrie.

Le Pérou suit avec une grande préoccupation la situation humanitaire dans ce pays. Nous tenons à exprimer toute notre compassion et notre solidarité avec les victimes du conflit, principalement les enfants. Nous regrettons profondément que, deux semaines après l'adoption à l'unanimité d'un cessez-le-feu par le Conseil en vertu de la résolution 2401 (2018), il n'y ait aucun progrès satisfaisant dans sa mise en œuvre. Comme l'a indiqué le Secrétaire général, la cessation durable des hostilités ne s'est pas concrétisée. Le conflit continue de faire des victimes civiles. L'aide humanitaire ô combien nécessaire n'a pu être fournie que très sporadiquement. Le droit international et le droit international humanitaire continuent d'être violés en toute impunité.

Cette situation désespérée exige que nous redoublions d'efforts. Le Conseil de sécurité doit rester uni pour honorer la responsabilité qui est la sienne de protéger la population syrienne, en encourageant toutes les mesures susceptibles de garantir l'application intégrale et immédiate de la résolution 2401 (2018). La responsabilité d'agir est évidemment plus importante pour les pays qui ont la possibilité d'influencer la situation sur le terrain, en particulier les garants des zones de désescalade convenues à Astana.

La situation est particulièrement grave dans la Ghouta orientale, où, entre autres urgences, plus de 1 000 personnes doivent être évacuées pour raisons médicales. La situation est également grave à Edleb, Afrin, Roukban et Raqqa, notamment. Il convient de rappeler que le cessez-le-feu doit s'appliquer sur tout le territoire syrien et permettre à l'aide humanitaire d'être

acheminée de manière soutenue, en toute sécurité et sans entrave.

Le Gouvernement syrien doit respecter immédiatement le cessez-le-feu, honorer sa responsabilité de protéger la population ainsi que son obligation de contribuer à la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018). La lutte contre le terrorisme ne peut servir d'excuse pour violer les droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Le Pérou appuie la proposition de l'Envoyé spécial Staffan de Mistura de promouvoir le dialogue avec les groupes d'opposition qui ont exprimé leur volonté de respecter le cessez-le-feu et d'expulser les membres des organisations terroristes affiliées au Front el-Nosra de la Ghouta orientale.

Le Pérou reste attaché à un règlement politique du conflit qui mettrait fin à la catastrophe humanitaire en Syrie, garantirait que les crimes atroces commis dans le pays, notamment l'utilisation d'armes chimiques, ne resteront pas impunis, irait dans le sens de la stabilité régionale et permettrait d'instaurer une paix durable en Syrie.

Pour conclure, nous appuyons l'appel du Secrétaire général à la mise en œuvre immédiate de la résolution 2401 (2018) et les efforts inlassables qu'il déploie, ainsi que son équipe sur le terrain. De même, nous tenons à souligner le professionnalisme, le courage et le sens du devoir du personnel humanitaire de l'ONU et des organismes humanitaires, notamment la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, qui sont déployés en Syrie.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, de son exposé instructif. Je le remercie également de son leadership et de son appui, notamment des efforts considérables qu'il déploie, au même titre que son envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, et toute l'équipe des Nations Unies, aux fins de la pleine mise en œuvre de la résolution 2401 (2018) et d'un règlement définitif du conflit syrien.

La présente séance devrait marquer une nouvelle étape dans l'action internationale face à la crise humanitaire que traverse la Syrie, mais ce n'est malheureusement pas le cas. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son exposé, au cours des dernières semaines, les parties intéressées, à tous les niveaux, ont intensifié les combats dans la Ghouta orientale, en dépit du cessez-le-feu humanitaire instauré suite à l'adoption à l'unanimité de la résolution 2401 (2018), il y a précisément 16 jours.

Néanmoins, nous accueillons avec satisfaction les informations selon lesquelles un convoi de l'ONU et du Croissant-Rouge a finalement pu se rendre dans la Ghouta orientale vendredi pour achever la livraison de vivres qui avait été interrompue le 5 mars pour des raisons de sécurité. Cela dit, l'acheminement de tous les articles humanitaires nécessaires, notamment les fournitures médicales et sanitaires saisies lors de la première tentative d'entrée des convois dans cette zone assiégée, reste urgent et doit intervenir sans délai.

Nous nous félicitons également de la légère amélioration de la situation sur place dans la Ghouta orientale, dont vient de nous faire part le Secrétaire général. Nous espérons que la présente séance aboutira à une amélioration majeure et au règlement total de la situation que traverse cette région syrienne.

Nous avons lu la lettre adressée le 9 mars au Secrétaire général et au Conseil de sécurité par les corédacteurs de la résolution, à savoir la France, le Royaume-Uni et les États-Unis. Nous lisons également avec beaucoup d'attention les lettres successives que le Gouvernement syrien, par l'entremise de son représentant permanent, adresse aux membres du Conseil de sécurité. Dans les deux cas, ce qui ressort fondamentalement ce sont les accusations mutuelles répétées qui caractérisent ce long conflit depuis le début. Il s'agit d'un cessez-le-feu de 30 jours, et ils s'épuisent petit à petit. L'heure n'est plus aux incriminations mutuelles. La seule mission collective que nous devons encourager est celle qui consiste à élaborer un mécanisme de paix cohérent pour mettre fin à cette guerre interminable et atroce.

La République de Guinée équatoriale, qui suit avec la plus grande préoccupation l'évolution de la situation en Syrie, réaffirme qu'il est indispensable que les membres du Conseil à même d'influer sur les parties nationales intensifient leurs initiatives diplomatiques en vue d'aboutir à un accord commun sur la marche à suivre pour trouver une solution politique à la crise tragique en Syrie, dont les répercussions font peser une menace sur la région et la communauté internationale, en particulier au regard des implications humanitaires incarnées par les millions de Syriens qui sont actuellement déplacés à l'intérieur du pays ou en quête d'asile, ainsi que des risques que recèle, en matière de sécurité, l'expansion du groupe terroriste Daech, du Front el-Nosra et d'autres entités terroristes.

Nous nous déclarons également profondément indignés par les combats qui se poursuivent dans la province d'Edleb, qui a été ces derniers jours le théâtre

d'affrontements continus et la cible de tirs de roquettes de la part des factions islamiques dans certains quartiers des villes de Kafraya et Fouaa. Ces incidents, comme tant d'autres, mettent en évidence la nécessité d'un front commun qui permettra d'expulser de Syrie l'État islamique, Al-Qaida, le Front el-Nosra et toutes les entités qui leur sont associées, qui menacent la paix et la sécurité de la région.

Pour terminer, la République de Guinée équatoriale appelle les pays garants du processus d'Astana, que sont la Russie, l'Iran et Turquie, à faire en sorte que les séries de négociations prévues dans les prochains jours, les 15 et 16 mars, et auxquelles a été convié l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, ne se limitent pas à planifier les actions et stratégies futures mais donnent un véritable coup d'accélérateur au règlement définitif de la crise en Syrie.

Dans la déclaration que j'ai faite après l'adoption de la résolution 2401 (2018), j'avais indiqué que l'adoption de cette résolution nous sauvait tous partiellement de la honte (voir S/PV. 8188). Seize jours après son adoption, la résolution n'est toujours pas appliquée, et je crois que nous restons tous couverts de honte.

Mme Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de son exposé très complet, mais encore une fois très préoccupant, voire alarmant.

Comme beaucoup autour de cette table, nous éprouvons un sentiment d'urgence, en particulier après l'adoption de la résolution 2401 (2018). Nous constatons également combien il est difficile d'appliquer la résolution 2401 (2018) sur le terrain. Des avancées modestes, telles que l'envoi d'un convoi d'aide à la Ghouta orientale lundi dernier, demeurent de simples gouttes d'eau dans l'océan des besoins de la population. Alors même que nous avons adopté une résolution à l'unanimité, nous n'observons toujours aucun changement substantiel sur le terrain, et les combats sont loin d'être terminés. Nous demandons donc que la résolution 2401 (2018) soit mise en œuvre.

Nous avons bien conscience que la solution ne dépend pas entièrement de nous, mais nous devons tout de même tout tenter pour trouver les moyens de faire en sorte que les convois acheminant une aide vitale parviennent à atteindre ceux qui en ont besoin, et que les évacuations sanitaires puissent commencer. Malheureusement, la situation dans la Ghouta orientale, de même que dans les provinces d'Edleb et d'Alep, ne permet

pas que la souffrance de la population syrienne puisse être allégée.

Je tiens encore une fois à souligner que nous appuyons pleinement le Secrétaire général et son Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, dans leur quête d'un règlement politique de la crise syrienne. Un règlement politique du conflit demeure le seul moyen viable de mettre un terme aux souffrances du peuple syrien.

Je voudrais également insister sur le fait que, si le rôle du Conseil de sécurité reste crucial, c'est au peuple syrien de décider de son propre avenir.

Nous sommes tous d'accord pour dire que la lutte contre les groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité est indispensable mais, dans le même temps, ces désignations ne sauraient justifier les attaques contre des civils innocents et des infrastructures civiles, notamment les installations sanitaires. Ces attaques doivent cesser, et les parties au conflit doivent honorer strictement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Dans ce contexte, je tiens de nouveau à souligner avec force que toute riposte à la violence doit être proportionnée.

Le cessez-le-feu convenu dans la résolution 2401 (2018) doit être intégralement respecté. La trêve quotidienne de cinq heures proposée par la Russie n'est tout simplement pas suffisante pour permettre aux travailleurs humanitaires d'acheminer l'aide et d'évacuer ceux qui ne peuvent être pris en charge sur le terrain. La communauté internationale, en particulier le Conseil, doit s'acquitter d'une responsabilité considérable : celle de protéger les civils. Qu'il me soit permis de faire part de quelques idées concrètes, qui, je l'espère, se révéleront utiles pour améliorer la situation sur le terrain.

En tant que Conseil de sécurité, nous devons exiger que les Nations Unies se voient accorder l'accès nécessaire pour surveiller les zones de désescalade désignées pour assurer le bien-être des civils. Tous les États Membres de l'ONU doivent coopérer pleinement avec le Mécanisme international, impartial et indépendant créé l'an dernier et en faciliter les travaux. Les parties prenantes au conflit ne doivent plus tolérer que des crimes soient commis sur le terrain et doivent cesser tout appui aux groupes armés qui prennent les civils pour cible. Les parties qui procèdent à des frappes aériennes contre les groupes terroristes doivent s'assurer que toutes les précautions nécessaires sont prises pour éviter les victimes civiles et que toutes les opérations militaires respectent pleinement le droit international. Toutes les

violations potentielles, y compris d'éventuels crimes de guerre, doivent faire l'objet d'enquêtes, et leurs auteurs doivent répondre de leurs actes.

Pour terminer, je voudrais dire que, à notre sens, les mesures que nous prenons ici à New York souffrent parfois d'un manque de retour d'informations. En ce qui concerne les mesures prises au Siège, c'est au peuple syrien lui-même de nous dire quel serait le moyen le plus efficace de lui apporter un soutien.

M. Tanoh-Boutchou (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie le Secrétaire général pour le bilan qu'il vient de faire de l'application de la résolution 2401 (2018) relative à la situation humanitaire en Syrie.

Deux semaines après son adoption à l'unanimité des membres du Conseil, la résolution 2401 (2018), qui avait suscité beaucoup d'espoir, n'a pas connu la mise en œuvre escomptée, à notre grand regret. En effet, l'exigence d'une cessation immédiate des hostilités pour une période d'au moins 30 jours, prévue par la résolution 2401 (2018) en vue de permettre l'acheminement, en toute sécurité et sans entrave, de l'aide humanitaire et des services connexes, de même que l'évacuation médicale des personnes gravement malades et des blessés, conformément au droit international humanitaire applicable, n'est pas encore effective.

La situation humanitaire et sécuritaire reste préoccupante, en raison de l'impossibilité pour les convois humanitaires soumis à des attaques et à des bombardements quotidiens et indiscriminés de la part des différents belligérants, d'accéder aux zones assiégées. À ce sombre tableau s'ajoutent les attaques contre le personnel médical et humanitaire, de même que les infrastructures de santé, qui, selon l'Organisation mondiale de la Santé, seraient en hausse depuis janvier 2018.

La détérioration de la situation humanitaire à l'intérieur des frontières syriennes, du fait de l'escalade des combats, rend précaires les conditions de vie de milliers de déplacés internes et anéantit l'espoir de retour, en sécurité et dans la dignité, de millions de réfugiés qui vivent dans les pays voisins dans des circonstances extrêmement difficiles. Face à cette situation alarmante, la Côte d'Ivoire espère que la deuxième conférence internationale de soutien à l'avenir de la Syrie et de la région, qui se tiendra à Bruxelles les 24 et 25 avril 2018, à l'initiative de l'Union européenne, aboutira à des engagements d'augmentation de l'aide humanitaire et de l'appui au développement.

Conformément aux dispositions de la résolution 2401 (2018), la Côte d'Ivoire voudrait en appeler à nouveau à la cessation immédiate des hostilités, afin de permettre un accès sûr, durable et sans entrave des convois humanitaires, pour l'acheminement des provisions essentielles à des centaines de personnes en détresse qui en ont grandement besoin, dans la Ghouta orientale et dans les autres régions du territoire, où les attentes sont aussi importantes. Ma délégation se réjouit à cet égard des informations faisant état, depuis quelques jours, de ce que le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge arabe syrien aient de nouveau pu entrer dans la ville de Douma, dans la Ghouta orientale, pour acheminer l'aide nécessaire, en vivres et en biens et autre matériel. Ma délégation encourage toutes les parties prenantes syriennes à créer les conditions permettant aux Nations Unies d'effectuer les livraisons initialement prévues, aussi bien dans la Ghouta orientale que sur l'ensemble du territoire, de même qu'aux frontières de la Syrie.

La Côte d'Ivoire réitère sa conviction que la situation humanitaire ne connaîtra pas d'amélioration sans avancées significatives sur le terrain politique, les deux questions étant intimement liées. Elle invite par conséquent les belligérants et toutes les parties prenantes à privilégier la voie du dialogue politique en vue d'une issue pacifique à la crise en Syrie, et se félicite à cet égard de la rencontre à Genève de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. De Mistura, avec les trois garants du processus d'Astana que sont l'Iran, la Fédération de Russie et la Turquie, en vue de relancer le processus politique syrien.

La délégation ivoirienne espère que la prochaine rencontre qui se tiendra à Astana, à l'initiative de ces trois garants du processus d'Astana, permettra d'aboutir à un cessez-le-feu durable en Syrie et de relancer dans la sérénité les pourparlers de paix inter-syriens, dans le respect de la résolution 2254 (2015).

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation souhaite remercier le Secrétaire général de son exposé sur l'application de la résolution 2401 (2018).

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre de nouveau hommage aux travailleurs humanitaires qui risquent leur vie au quotidien pour s'acquitter de leur mission. Je m'associe à mes collègues pour féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, pour ses efforts visant à trouver une solution politique à la grave situation qui règne

en Syrie, qui, comme le Secrétaire général l'a dit à juste titre, est entrée dans sa huitième année.

La Bolivie déplore les obstacles qui ont entravé jusqu'à présent la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018) et qui ont été dûment énumérés aujourd'hui par le Secrétaire général dans son exposé. Nous condamnons toutes les attaques qui visent délibérément des civils et nous appelons au respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Nous appelons les parties concernées à accorder la priorité à la protection des hôpitaux et des installations médicales, des écoles et des résidences civiles, ainsi qu'à celle du personnel des organismes humanitaires, dont les agents risquent leur vie en effectuant leur travail dangereux sur le terrain. Nous appelons également les parties à coopérer et à renforcer la coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en vue de permettre un accès humanitaire sans entrave, ainsi que des évacuations médicales urgentes. Nous appelons à l'intensification de ces efforts, tout particulièrement dans les zones assiégées et difficiles d'accès.

Par conséquent, nous appelons les parties à conjuguer leurs efforts en vue de la pleine mise en œuvre de la résolution 2401 (2018) sur l'ensemble du territoire syrien et dans les plus brefs délais. Pour ce faire, les accords tels que ceux qui ont été conclus dans le cadre du processus d'Astana et ceux qui ont trait aux zones de désescalade doivent également être respectés. Nous soulignons l'importance de l'unité dont a fait preuve le Conseil de sécurité pour promouvoir la cessation des hostilités sur l'ensemble du territoire syrien en adoptant la résolution 2401 (2018). Nous devons maintenir cette unité si nous voulons que cette résolution soit pleinement mise en œuvre. Nous demandons également les membres du Conseil et toutes les parties prenantes de dépolitiser la situation humanitaire en République arabe syrienne et de respecter en tout temps le droit international.

Nous voudrions attirer l'attention sur les espaces de dialogue susceptibles de donner lieu à de nouveaux engagements en faveur d'une cessation définitive des hostilités, comme le Dialogue national de Sotchi, dont les résultats visent à renforcer le processus politique en cours à Genève. Nous espérons que cet espace de dialogue nous permettra de parvenir à l'application intégrale de la résolution 2401 (2018) dans les meilleurs délais.

Enfin, nous réitérons qu'il n'y a pas de solution militaire à cette situation et que la seule issue passe par

un dialogue politique sans exclusive, dirigé et contrôlé par les Syriens, dans leur intérêt. Pour cette raison, nous sommes très optimistes quant à la prochaine réunion qui doit se tenir à Astana, dont nous attendons les résultats avec intérêt.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son exposé détaillé, à jour et très utile sur l'application de la résolution 2401 (2018).

Deux semaines après l'adoption de cette résolution, la situation humanitaire en Syrie continue de susciter de graves préoccupations. L'ONU et ses partenaires humanitaires n'ont pas réussi à garantir un accès humanitaire sûr, adéquat, sans entrave et durable aux populations ayant besoin d'une aide vitale en raison des combats en cours, notamment dans la Ghouta orientale. Nous sommes toutefois conscients du fait que la résolution 2401 (2018) s'applique à toutes les régions de la Syrie. Nous notons que le Secrétaire général n'a pas oublié cet aspect de la résolution dans son exposé.

Nous avons tous souligné l'importance de la mise en œuvre effective de la résolution en vue d'améliorer la situation sur le terrain et d'atténuer la tragédie humanitaire en Syrie. Compte tenu de la situation de plus en plus complexe qui règne sur le terrain, nous savions que ce ne serait pas une tâche facile. Après l'adoption de la résolution 2401 (2018) par le Conseil, nous avons salué le fait que l'ONU et ses partenaires humanitaires pouvaient acheminer de l'aide vers la Ghouta orientale et d'autres zones touchées. Il ne fait aucun doute qu'il reste de lourds défis à relever pour assurer la pleine mise en œuvre de la résolution.

Même si la résolution exige que toutes les parties cessent les hostilités sans délai pendant au moins 30 jours consécutifs sur l'ensemble du territoire syrien et s'engagent immédiatement à permettre d'acheminer durablement, en toute sécurité et sans entrave l'aide humanitaire et de procéder à des évacuations sanitaires, les activités militaires se sont poursuivies, et ont fait des victimes parmi les civils et entraîné la destruction des installations civiles. Ici, il ne faut pas non plus négliger les dégâts causés par le bombardement de Damas.

Par conséquent, il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire et que toutes les parties doivent s'engager à mettre pleinement en œuvre la résolution. Alors que l'ONU et ses partenaires humanitaires sont prêts à fournir une aide supplémentaire à tous les Syriens dans l'ensemble du pays, il est absolument essentiel que

toutes les parties leur assurent un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave. À cet égard, tous ceux qui ont de l'influence sur les parties doivent exercer les pressions nécessaires pour contribuer à sauver des vies. Il est également impératif d'utiliser tous les arrangements existants afin de faciliter la mise en œuvre de la résolution, en particulier la cessation des hostilités. À cet égard, nous attendons avec intérêt la réunion d'Astana, prévue les 15 et 16 mars, qui, nous l'espérons, contribuera à la pleine mise en œuvre de la résolution.

Enfin, comme l'a déclaré le Secrétaire général, la crise syrienne entre dans sa huitième année. Bien que nous attendions avec intérêt de voir le peuple syrien, peuple d'un État souverain, trouver une solution politique globale fondée sur la résolution 2254 (2015), le Conseil a également une responsabilité et un rôle indispensables dans le règlement de la crise syrienne. Par conséquent, nous espérons que l'esprit de coopération et de consensus dont le Conseil a fait preuve lors de l'adoption de la résolution 2401 (2018) persistera, non seulement pour faire face à la tragédie humanitaire, mais également pour faire progresser le processus politique en vue de parvenir à un règlement durable de la crise. Surtout, la coopération des pays concernés qui ont de l'influence est essentielle. Sans ces pays, il n'y aura aucune solution en vue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume des Pays-Bas.

Je remercie le Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé. Par son intermédiaire, je voudrais également remercier l'ensemble des agents humanitaires de l'ONU et le reste du personnel sur le terrain. Ils travaillent dans des conditions extrêmes.

Il y a 16 jours (voir S/PV.8188), le Conseil de sécurité a fait preuve d'unité comme rarement auparavant en ce qui concerne la Syrie quand il a adopté la résolution 2401 (2018). Je me souviens de la lueur d'espoir qui brillait ce jour-là dans la salle. Nous avons tous convenu que toutes les parties au conflit syrien devaient cesser les hostilités pour permettre d'acheminer l'aide humanitaire et de procéder à l'évacuation sanitaire des personnes gravement malades et blessées. Pourtant, un jour après l'adoption de la résolution 2401 (2018), le régime syrien, appuyé par la Russie et l'Iran, a lancé l'offensive terrestre la plus violente pour conquérir l'enclave de la Ghouta orientale. Cette offensive est venue s'ajouter à une campagne aérienne implacable qui avait commencé un mois plus tôt. La résolution 2401 (2018) appelle à une

cessation immédiate des hostilités. Malheureusement, c'est l'offensive militaire qui se poursuit sans délai.

Ailleurs en Syrie, notamment à Edleb et à Afrin, la violence continue de menacer la population civile également. Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir la pleine mise en œuvre de la résolution 2401 (2018). À cet égard, je tiens à souligner l'importance de l'aide humanitaire, de la surveillance de la cessation des hostilités et de l'application du principe de responsabilité.

En ce qui concerne mon premier point, qui porte sur l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire, nous avons été profondément choqués d'entendre la semaine dernière des informations indiquant que des fournitures médicales, notamment des fournitures chirurgicales, de l'insuline et même des trousse de traumatologie, avaient été retirées des convois par le régime syrien. Les fournitures médicales sauvent des vies et soulagent les souffrances inhumaines infligées à un trop grand nombre de Syriens. Les fournitures médicales ne peuvent pas être utilisées comme des armes par des terroristes. Rien ne peut justifier le refus des médicaments et des fournitures médicales aux blessés et aux malades.

Le premier convoi humanitaire qui a reçu l'autorisation du régime syrien d'acheminer l'aide dans la Ghouta orientale n'a pas pu pleinement décharger ses livraisons en raison d'une reprise des combats. Le convoi qui est arrivé vendredi dernier a enfin pu acheminer de l'aide, notamment des fournitures médicales, à l'intention de 27 500 personnes. Toutefois, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires attend toujours l'autorisation d'achever la livraison à destination de Douma pour l'ensemble des 70 000 personnes, tel qu'initialement approuvée par les autorités syriennes. Nous appelons toutes les parties à autoriser immédiatement un accès durable et sans entrave pour acheminer des fournitures aux personnes qui ont désespérément besoin d'une aide humanitaire. Cela s'applique à la Ghouta orientale et à tous ceux qui en ont besoin dans l'ensemble du pays.

Sur mon deuxième point, qui porte sur la cessation des hostilités et sur la nécessité d'une surveillance, la résolution 2401 (2018) appelle à une cessation immédiate des hostilités sur tout le territoire syrien. Un mécanisme de suivi efficace est nécessaire d'urgence pour garantir la mise en œuvre de la résolution. Nous convenons avec la proposition de la France à cet égard. Depuis l'adoption de la résolution 2401 (2018), les frappes

aériennes se sont poursuivies, voire intensifiées, en particulier dans la Ghouta orientale.

Nous entendons la Fédération de Russie dire que ces frappes visent les terroristes. Toutefois, nous soulignons une fois de plus que l'exemption du cessez-le-feu pour des attaques visant des groupes inscrits sur la liste des groupes terroristes de l'ONU ne peut servir d'excuse pour ignorer les principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution. Selon le dernier rapport en date de la commission d'enquête, le siège de la Ghouta orientale reste caractérisé par l'utilisation d'armes interdites et par des attaques contre des civils et des objets protégés, que nous condamnons dans les termes les plus forts.

Nous condamnons également les bombardements de Damas depuis la Ghouta orientale. Nous appelons toutes les parties concernées à respecter en permanence leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. L'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, doit faciliter les négociations entre les groupes d'opposition armés, le régime syrien et la Russie pour faire avancer la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018).

Une étape concrète et utile consiste à évacuer de la Ghouta orientale les groupes inscrits sur la liste des groupes terroristes de l'ONU. Une première évacuation de 13 combattants terroristes emprisonnés aurait eu lieu vendredi dernier. Il est essentiel que toute évacuation de combattants armés se déroule de manière sûre et ordonnée. Nous demandons à l'ONU de se préparer à mettre en place les mécanismes de surveillance nécessaires à cet égard. Nous appelons la Russie à accepter la proposition de l'Envoyé spécial tendant à faciliter une nouvelle évacuation de la Ghouta orientale des groupes figurant sur la liste des groupes terroristes de l'ONU. Les civils ne doivent jamais être contraints de partir contre leur gré. Les déplacements forcés peuvent constituer un crime de guerre.

Sur mon troisième point, qui porte sur la crédibilité et la responsabilité du Conseil, en dépit de l'adoption unanime de la résolution 2401 (2018), nous n'avons constaté aucune cessation des hostilités, ni aucune amélioration sensible de la situation humanitaire sur le terrain en Syrie. Cela nuit également à la crédibilité du Conseil. Il est vital pour le fonctionnement de l'ordre international fondé sur des règles que les décisions du Conseil soient respectées et mises en œuvre. En tant que Conseil, nous avons la responsabilité collective du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Toutefois, nous ne devons pas oublier que la responsabilité et,

en fait, l'obligation d'exécuter ses décisions incombe à chacun des États Membres.

Les souffrances humaines en Syrie, en particulier dans la Ghouta orientale, doivent prendre fin maintenant. Une cessation totale des hostilités est nécessaire dans l'ensemble de la Syrie, notamment dans la Ghouta orientale, à Edleb et à Afrin. Et nous appelons la Fédération de Russie en particulier à user de son influence et à tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif, défendant ainsi par là même la crédibilité du Conseil.

Enfin, le siège de la Ghouta orientale entre dans sa cinquième année. La guerre en Syrie entrera dans sa huitième année dans le courant de cette semaine, le 15 mars, comme d'autres l'ont signalé. On se demande comment le régime syrien pense pouvoir un jour avoir la légitimité de gouverner le peuple qu'il réduit aujourd'hui à la soumission ou à la mort.

Comme le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme l'a déclaré à la trente-septième session du Conseil des droits de l'homme, « ce que nous voyons dans la Ghouta orientale ressemble à des crimes de guerre, et potentiellement à des crimes contre l'humanité ». Les auteurs de ces crimes doivent savoir qu'ils sont identifiés, que des dossiers sont en train d'être montés pour les poursuivre en justice, et qu'ils devront répondre de leurs actes.

Nous remercions la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne de l'important travail effectué jusqu'à présent. Nous rappelons que la résolution du Conseil des droits de l'homme du 5 mars prie la Commission d'enquêter sur la situation dans la Ghouta orientale. Nous demandons à tous les membres du Conseil d'appuyer le renvoi de la catastrophe humanitaire en Syrie à la Cour pénale internationale. Nous exhortons aussi tous les États à accroître leur soutien au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables.

Pour l'instant, toutefois, nos efforts communs doivent viser à garantir la fourniture immédiate de secours aux millions de personnes en Syrie qui ont besoin d'une aide humanitaire. Pour ce faire, il faut que la cessation des hostilités soit respectée immédiatement et durablement. Nous avons besoin d'une pause dans les combats pendant 30 jours consécutifs, comme l'exige la résolution 2401 (2018). Si cette pause continue de ne pas

être respectée, la réaction du Conseil devra se faire plus forte que ce qu'elle est actuellement.

Nous remercions le Secrétaire général de sa persévérance et des efforts inlassables qu'il déploie pour faire respecter les normes et les valeurs inscrites dans la Charte des Nations Unies, le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire, ainsi que pour promouvoir le respect de la résolution 2401 (2018). Nous demandons à tous les membres du Conseil de suivre son exemple.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je rappelle encore une fois à tous les orateurs qu'ils doivent limiter leur déclaration à cinq minutes au maximum pour permettre au Conseil de mener à bien ses travaux avec diligence.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Au lieu de commencer par réagir à la question de procédure que vient de soulever le Président, je préfère axer mon intervention sur les questions de fond supposées intéresser les membres du Conseil.

Je salue la présence du Secrétaire général et me félicite de ce qu'il a dit au début de son exposé, à savoir que le Secrétariat n'a pas en main toutes les informations nécessaires pour évaluer de façon précise la situation en Syrie, du fait que l'ONU n'est pas présente dans toutes les régions. C'est ce que dit le Secrétariat qui, en toute humilité et de façon polie, fait savoir qu'il n'a pas une idée complète de la situation en Syrie, bien que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires y dispose d'une antenne et que des dizaines d'organismes des Nations Unies et 13 organisations internationales non gouvernementales y travaillent.

Toutefois, certains collègues au Conseil, dont les pays ont fermé leurs ambassades à Damas et qui ne peuvent donc pas se tenir informés de manière crédible de la situation, se rabattent sur des « sources libres » pour ce faire, qui leur fournissent des informations en grand nombre mais qui ne changent en rien la situation des Syriens et ne contribuent pas plus à faire avancer un débat aussi important que celui-ci, car elles sont tendancieuses et, de surcroît, susceptibles d'empoisonner l'atmosphère et d'exacerber les divisions au sein du Conseil, l'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Soucieux de coopérer sérieusement avec les initiatives internationales positives, qui tiennent compte des intérêts des Syriens et visent à faire cesser le bain de sang dans l'ensemble du territoire syrien - j'insiste sur « l'ensemble du territoire », comme indiqué dans la résolution 2401 (2018) –, mon pays s'est déclaré satisfait des dispositions de cette résolution et en particulier des orientations positives qu'elle contient. Mon pays confirme avoir pris les mesures suivantes pour alléger les souffrances endurées par notre population dans la Ghouta orientale.

Premièrement, depuis qu'a été adoptée la résolution 2401 (2018), les opérations militaires cessent tous les jours et jusqu'à l'heure qu'il est de 9 heures à 14 heures, heure locale, afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et l'évacuation sûre et sans entrave des civils des régions contrôlées par les groupes terroristes. Deuxièmement, deux couloirs humanitaires sécurisés ont été ouverts pour permettre aux civils qui le souhaitent de quitter l'enclave. Troisièmement, deux convois mixtes de l'ONU et du Comité international du Croissant-Rouge, en coopération avec le Croissant-Rouge syrien, ont pu entrer dans la Ghouta orientale les 5 et 9 mars.

Mais les groupes terroristes armés présents dans la Ghouta ne cessent d'entraver ces opérations et continuent, à l'instigation de leurs parrains, dont certains sont hélas membres du Conseil, de tirer au mortier sur les civils à Damas. Depuis le début de l'année, plus de 2 499 roquettes et obus sont tombés sur la ville, tuant 70 civils et en blessant 556. Ces groupes empêchent aussi les habitants de la Ghouta orientale de quitter l'enclave afin de pouvoir continuer de les utiliser comme boucliers humains et objet de chantage humanitaire et médiatique, et tirent sur ceux qui arrivent à fuir en empruntant les deux couloirs humanitaires.

Le dernier incident de ce genre a eu lieu le 8 mars, lorsque Feïlaq el-Rahman, une des phalanges du piètre État du Qatar en Syrie, a pris pour cible un convoi de civils qui se dirigeait vers un des deux couloirs humanitaires, faisant de nombreux tués et blessés. Pour rappel, certains des membres du Conseil se sont félicités de ce que cette organisation terroriste, Feïlaq el-Rahman, se soit dite prête à appliquer la résolution 2401 (2018). Ils l'ont présentée comme appartenant à l'opposition syrienne modérée et ont fait distribuer une lettre signée par ce groupe terroriste et d'autres adressée au Secrétaire général en personne. Voilà comment le Conseil de sécurité traite avec des groupes terroristes.

Le Gouvernement syrien n'a pas pris des mesures uniquement en ce qui concerne la région de la Ghouta orientale; il a aussi pris nombre d'autres initiatives ces derniers jours, et notamment les mesures suivantes. Premièrement, il a demandé au Secrétariat de l'ONU et aux organismes humanitaires d'envoyer immédiatement en Syrie une mission pour enquêter sur la situation à Raqqa, qui a été détruite par la coalition internationale dirigée par les États-Unis d'Amérique, ainsi qu'on l'appelle. Deuxièmement, il a approuvé l'entrée de convois d'aide humanitaire au camp de Roukban, à la condition que ce soient le Croissant-Rouge syrien et la Croix-Rouge, et non les autorités d'occupation américaines ou les groupes terroristes présents dans le camp et dans la région de Tanf, qui se chargent exclusivement de l'acheminement et de la distribution de l'aide. Troisièmement, il a autorisé il y a deux jours le Croissant-Rouge syrien à envoyer des convois dans la Ghouta, à Afrin et à Roukban. Mais aucun convoi n'a pu parvenir à Roukban ni à Afrin car l'ONU n'a pas pu obtenir des forces d'occupation américaines et turques les garanties nécessaires pour ce faire. Voilà la véritable raison.

Chaque fois que l'Armée syrienne enregistre une avancée contre les groupes terroristes dans une région donnée, les États qui parrainent le terrorisme se lancent dans une fiévreuse campagne de désinformation pour détourner l'attention du terrorisme, de l'agression et de l'occupation dont est victime la Syrie, ce qui montre que ces États ne se sont jamais préoccupés du sort des civils et que leur seul souci est de protéger leur investissement dans le terrorisme, qui se chiffre en centaines de milliards de dollars, ainsi que l'a déclaré l'ancien Premier Ministre qatari, l'objectif étant de recycler ce terrorisme dans d'autres parties du territoire syrien.

Il n'y a hélas pas que les États qui parrainent le terrorisme qui se comportent de la sorte. C'est aussi le cas de certains hauts fonctionnaires du Secrétariat. Nous aurions tant aimé que le Secrétariat nous donne, en particulier au deuxième alinéa du préambule de la résolution 2401 (2018), une description juridique claire des crimes commis contre les civils syriens à Raqqa et ailleurs par les forces de la « coalition internationale dirigée par les États-Unis », et qu'il nous indique les mesures qu'il a prises pour faire cesser cette agression. Nous aurions tant aimé aussi qu'il nous donne une description juridique claire des crimes, notamment contre les civils dans la ville d'Afrin, que commettent les forces turques qui ont envahi une partie chère de notre territoire à notre cœur, et qu'il nous précise les mesures

qu'il a prises pour stopper cette agression turque. Nous aurions aimé aussi qu'il nous donne une définition juridique claire de la présence de forces américaines sur le territoire syrien, sans l'accord du Gouvernement syrien, ainsi que des mesures prises pour mettre fin à cette occupation.

Le Gouvernement de mon pays réaffirme son droit de défendre ses citoyens et de combattre le terrorisme conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment le paragraphe 2 de la résolution 2401 (2018); de lutter contre tous ceux qui se livrent au terrorisme, le financent et le soutiennent; d'œuvrer au rétablissement de la sécurité, de la stabilité et de la paix; et de reconstruire tout ce qui a été détruit par les terroristes et leurs maîtres.

Enfin, j'ai écouté ma collègue, la représentante des États-Unis, qui encore et toujours porte des accusations contre mon pays devant toutes les personnes ici présentes et dit que son pays prendra des mesures militaires contre nous en cas d'utilisation de substances chimiques, en violation de la légitimité du Conseil, tout comme son administration à Washington l'a fait lorsqu'elle a bombardé la base aérienne de Chaaëirat l'année dernière. Ces déclarations irresponsables et provocatrices, qui sont contraires à la Charte des Nations Unies, sont une incitation directe aux groupes terroristes pour qu'ils utilisent des armes chimiques et fabriquent à nouveau tous les éléments de preuve nécessaires pour accuser l'Armée syrienne, comme ils l'ont fait dans le passé. Je rappelle à la représentante des États-Unis que l'ancien Mécanisme d'enquête conjoint a refusé de prélever des échantillons de la base aérienne de Chaaëirat, parce que s'il l'avait fait, il aurait été catégoriquement prouvé que le Gouvernement syrien n'était pas responsable de l'incident de Khan Cheïkhoun. En fait, ce que les États-Unis ont perpétré

contre cette base aérienne syrienne était une agression pure et simple.

Je demande aux représentants des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France de mettre fin à leurs violations des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme, et j'engage leurs gouvernements à cesser de soutenir les groupes terroristes dans mon pays et à ne plus leur fournir une protection politique pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités criminelles contre le peuple syrien. Il est grand temps que le Gouvernement des États-Unis tire les enseignements de ses erreurs et cesse de les répéter. N'est-ce pas assez ce qu'ils ont fait au Viet Nam, en Iraq, en Libye, en Somalie et au Yémen, s'appuyant sur des mensonges bon marché qui avaient déjà été condamnés et dénoncés par l'opinion publique internationale? À cet égard, je voudrais rappeler les propos du prix Nobel Naguib Mahfouz :

« Ce sont des menteurs, ils savent qu'ils sont des menteurs et ils savent que nous savons qu'ils sont des menteurs. Pourtant, ils continuent de mentir, et ce, haut et fort. »

Pour terminer, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a publié une déclaration il y a quelques minutes, annonçant que des combats de rue avaient éclaté dans la Ghouta, après la demande faite à Feïlaq el-Rahman de rompre ses liens avec le Front el-Nosra, comme mentionné tout à l'heure. Ces combats empêchent l'évacuation des civils qui sont contraints de trouver refuge dans des sous-sols de la Ghouta.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 13 h 20.